

info ONDRES

Magazine d'informations municipales
Février 2018 / N°76



www.ondres.fr



À LA UNE

- Reportage photo : vos sapins en renfort de la dune (p.5)
- Téléthon 2017 : 3950,20 euros de générosité à Ondres (p.9)
- Réunion publique sur les rythmes scolaires : une seule priorité, l'enfant (p.11)
- L'espace intergénérationnel de loisirs sera inauguré début avril (p.11)
- Dossier : « L'eau et l'assainissement à Ondres » (p.15 à 19)

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Février 2018 / N°76

Sommaire

04. Environnement & cadre de vie

Sapin de Noël écoresponsable : récompenses et bonne humeur autour du sapin !
L'écogeste : les bons gestes en vacances !
Gestion de la forêt communale : ce qu'il faut savoir pour 2018
Vos sapins en renfort de la dune

06. Mairie

Conseil municipal du 24 novembre 2017
Conseil municipal du 21 décembre 2017
Conseil municipal du 8 janvier 2018
Cérémonie des vœux à la population : 2018 s'inscrit dans la continuité
Téléthon 2017 : 3950,20 euros de générosité à Ondres
La Maison de la petite enfance a célébré ses dix ans !
Réunion publique sur les rythmes scolaires : une seule priorité, l'enfant
L'espace intergénérationnel de loisirs sera inauguré début avril
La Pinhèra de la Laguibe (se déguise !)

12. Expression politique

Expression des groupes politiques

13. Communauté de communes

De nouvelles compétences
À découvrir : trois bornes de recharge électrique dans le Seignanx
Bientôt l'EntreMai et FestiMai

14. État civil

15. Dossier : « L'eau et l'assainissement à Ondres »

20. Jeunesse & sport

Ateliers philo pendant les TAP : « Pourquoi l'Homme doit-il faire attention à son environnement ? »
Les rois sont passés à la Maison de la petite enfance
Maison des jeunes : le plein d'activités !
Le PIJ organise des journées de sensibilisation au baby-sitting
Carnaval 2018 : chez les indiens et les cowboys !
Service municipal des sports : les jeunes à la découverte de nouvelles disciplines
Le 16 février, partageons le sport en famille !
Seniors, familles et adolescents : rendez-vous début mars pour les sorties à la neige !
Les Parcours du cœur #2 se tiendront le 28 avril

23. Vie locale

Un nouveau bureau pour Anim'Ondres
La Croisée des arts : avis aux artistes locaux
ARPITA : une association pour découvrir les bienfaits du Qi Gong !
Du côté des groupes culturels du FEPO
Repas de Noël : musique et hommages !
AAPPMA : un concours de pêche en mars
COS : une nouvelle année et pleins d'animations à venir !
Les dernières nouvelles d'ECLAT
Nouvelle pièce pour le Théâtre du Rebound
Auto-rétro du Seignanx a tenu son Assemblée générale
CSF : les nouveautés de 2018
Spectacle Rag'n Boogie proposé par les JMF : du lien entre musique et société...

27. Culture

Le Gascon en partage

28. Bibliothèque

Quoi de neuf à la bibliothèque ?
Le coup de cœur jeunesse : *Si j'étais ministre de la Culture* de Carole Fréchet
Ça s'est passé à la bibli !

29. Agenda

L'agenda de février à avril 2018
Concert de David Cairo : la musique fusion en fête !
« Les droits des femmes, une histoire au féminin »,
thème de Regards de femmes 2018

30. Informations pratiques

Info conso de la CSF : réservation d'un voyage en ligne,
la chasse aux frais cachés
Un nouveau dispositif pour le ramassage de la ferraille
Rentrée 2018 : les inscriptions à la maternelle sont ouvertes
L'action sociale à Ondres
Depuis le 1^{er} janvier 2018, le SIAEP adhère au SYDEC
Propriétaires de chiens : pensez à ramasser
les déjections de votre animal !

32. L'actualité ondraise en images !



Directeur de la publication : Éric Guilloteau. **Directrice de la communication :** Muriel Tancrez. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises, Muriel Estrade. **Maquette et impression :** IBT concept, Bayonne. **Distribution :** DG Distribution, Tarnos. Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie IBT concept est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL



Pourquoi l'Homme doit-il faire attention à son environnement ?

La réponse à cette question, celle des enfants d'Ondres en l'occurrence, est à découvrir dans les pages jeunesse de ce magazine. C'est Julie, animatrice des Temps d'Activités Périscolaires qui a accompagné les réflexions des enfants autour de cette problématique, dans le cadre de ses « Ateliers Philo ».

Si vous vous plongez dans ce magazine vous constaterez que les mots Enfance, Jeunesse, Environnement, Ecologie sont présents dans quasiment toutes les pages. Quoi de plus normal, finalement ! *Ondres Info* rend compte de l'actualité municipale ; or les projets portés par les acteurs de la vie locale s'inscrivent dans le présent mais préparent aussi l'avenir. Et investir dans la jeunesse ou dans la préservation de l'environnement c'est préparer un avenir meilleur !

En lien avec la préservation de notre cadre naturel, le dossier central évoque en détail la stratégie municipale concernant la gestion des eaux, qu'elle soit pluviale, usée ou potable... Les investissements sont conséquents, mais ils sont à appréhender à l'aune du temps très long et des enjeux majeurs pour la qualité de l'eau, bien ô combien précieux. En 3 ans, le sapin de Noël est quasiment devenu l'emblème de notre engagement écologique à Ondres. La manifestation autour du grand sapin écoresponsable a encore réuni de nombreux ondrais de tous âges. Et les sapins de Noël ondrais qui combent les siffles-vents sur la dune sont même passés au journal national de France 3...

Bien entendu, comme d'habitude, ces actions en faveur de la préservation de notre environnement associent les enfants. L'enfance, la jeunesse, second sujet au cœur de l'actualité ondraise lors des dernières semaines. La Maison de la Petite Enfance a soufflé ses 10 bougies. Lors de cette soirée, l'affluence fut importante ; les parents ont pris plaisir à se revoir et revoir le personnel de la crèche.

Le rythme scolaire a occupé l'esprit de tous les membres de la communauté éducative. Au final, les élus ont fait le choix ambitieux, encore une fois, de prioriser l'intérêt de l'enfant. Il en va de même pour le projet de bibliothèque qui avance à grands pas. Elle fera la part belle aux plus jeunes avec un espace « *Ludothèque* ». Ainsi ce numéro, peut-être encore plus que d'habitude, est le reflet de la politique que nous portons avec la majorité qui m'entoure : bien vivre ensemble, tout en préparant l'avenir de notre commune !

Éric GUILLOTEAU
Maire d'Ondres

SAPIN DE NOËL ÉCORESPONSABLE : RÉCOMPENSES ET BONNE HUMEUR AUTOUR DU SAPIN !

En trois années, le Sapin de Noël écoresponsable d'Ondres est assurément devenu un des rendez-vous attendu par les familles ondraises... pour les plus petits, comme leurs aînés et parents. En effet, le Sapin est l'occasion pour les plus jeunes de s'amuser avec les copains ou bien de déposer sa lettre en main propre auprès du Père Noël. Pour les plus grands, cette manifestation de fin d'année est, bien souvent, l'occasion d'une entrée de plain-pied dans les congés de Noël et celle, aussi, de voir ou revoir des connaissances autour d'un vin chaud. Lors de cette dernière édition, l'événement a aussi été une opportunité pour les enfants du Centre de loisirs de présenter leur spectacle aux parents présents.

Pour cette troisième année, l'événement a joué de chance puisque ce vendredi 22 décembre dernier n'était ni froid, ni pluvieux ; ce qui –il faut l'avouer- est actuellement un sacré tour de force ! C'est

donc sous les meilleurs des auspices que s'est tenue la soirée, entre convivialité, bonne humeur et –nouveau- de l'année- quelques récompenses !

En effet, l'édition 2017 du Sapin de Noël inaugurerait un concours de sapins de Noël écoresponsables : #monsapinondrais. Les critères de sélection ? L'écoresponsabilité du sapin (matériau, décorations, etc.), l'originalité ainsi que l'harmonie de l'ensemble. Quelque 15 familles ondraises ont participé et les récompenses ont été remises ce vendredi 22 décembre 2017. Les grands gagnants du concours sont les membres de la famille Bonneau, avec 53 points sur 60. Suivis de près par Lucas Boulay qui a obtenu 52 points sur 60. Enfin, Amandine Saurin et sa famille obtiennent la troisième place avec 47 points sur 60. Félicitations au trio, et à tous les participants. Le concours sera reconduit l'année prochaine avec, nous l'espérons, encore plus de participants ! ■



L'ÉCOGESTE : LES BONS GESTES EN VACANCES !

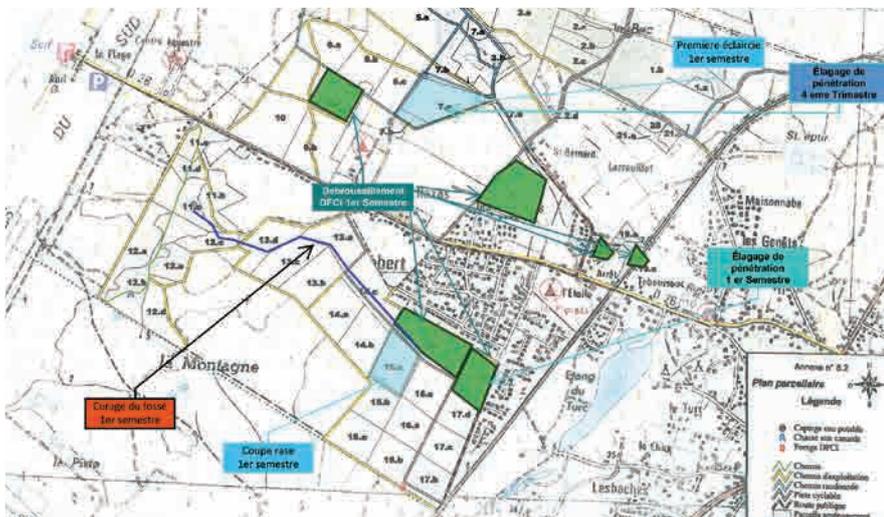
Bientôt les vacances de février... Si vous partez en vacances à la montagne (ou ailleurs, vous devez déjà penser aux pistes de ski, aux bons repas, aux soirées au coin de la cheminée, aux nombreuses découvertes à venir, aux moments avec la famille et les amis)... Mais pensez-vous à adopter les éco-gestes pendant vos vacances ?! Nous sommes nombreux, pourtant consciencieux dans notre quotidien, à perdre de vue la préservation de notre environnement pendant nos vacances. Pourtant, voici quelques recommandations simples à adopter

pour passer du statut de touriste à celui d'éco-touriste (et c'est bien mieux !) : en vacances privilégiez les transports les plus propres (et si vous prenez quand même votre voiture, vérifiez le gonflage des pneus et épurez vos valises pour ne pas surconsommer), continuez le tri de vos déchets et de refuser les sacs en plastique dans les commerces, en randonnée pédestre ne sortez pas des sentiers balisés et ne laissez aucun déchet sur place, dans la nature favorisez les activités qui la respecte (fini le moto-cross et excursions en 4x4) et ne cueillez

pas de plantes, puis dans vos achats favoriser l'économie locale (et ainsi les fruits et légumes de saison, meilleurs pour votre santé). À vous les gratifiantes éco-vacances ! ■



GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE : CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR 2018



Comme les années passées, le bulletin municipal de février permet de vous informer des travaux forestiers qui seront réalisés sur la forêt communale au cours de l'année 2018. Ces différentes actions revêtent une grande importance pour permettre à la forêt un meilleur développement, pour régénérer les espèces présentes sur la dune, pour éviter des inondations ou encore pour faire entrer la lumière. Ainsi, au premier semestre :

- Débroussaillage DFCI des parcelles 8u, 9a, 17a, 18u, 19b, 19c
- Dépressage unique des régénérations naturelles de dunes de la parcelle 5b (le dépressage consiste à sélectivement supprimer certaines pousses pour favoriser la sortie des autres)
- Élagage de la parcelle 7c. (Pour faire entrer de la lumière et favoriser la croissance).
- Première éclaircie de la parcelle 7c (gestion classique).

- Coupe rase de la parcelle 15c (gestion classique).
- Curage du fossé le long des parcelles 12 à 15. (Cette action permettra d'évacuer certaines eaux de pluies vers la zone du lac noir en cas de fortes chutes mais n'aura pas d'effet sur les remontées de nappes)

En toute fin d'année, au quatrième trimestre, il s'agira d'élaguer à 2.50m la parcelle 17a.

À noter également, la commune d'Ondres pratique également un entretien de type DFCI par nettoyage et débroussaillage des parcelles forestières communales une fois par an. Il est bon de rappeler toutefois que l'entretien quotidien autour des habitations en bordure de forêt incombe au propriétaire de la construction (art L 134-6 du Code forestier). ■



VOS SAPINS EN RENFORT DE LA DUNE



Les 5 et 8 janvier derniers, les services techniques de la commune débutaient la troisième édition de la collecte de vos sapins de Noël, une collecte qui permet à chacun de contribuer au renfort de la dune, à la plage d'Ondres. Comme de coutume, ce sont de très nombreux sapins qui ont été ramassés : 212 au total cette année. Il a également été

relevé un intérêt manifeste des médias pour cette initiative ondraise avec une large couverture dans les supports de presse locaux (SudOuest, SudOuest le Mag, France Bleu, France 3...) et même nationaux avec le JT national de France 3, ainsi que l'enthousiasme d'administrés de communes voisines. Une fois ces arbres collectés, six membres du service

espaces verts ainsi que deux représentants de l'ONF ont passé deux matinées dans des conditions difficiles (vents violents, pluie...) afin d'installer des sapins dans 4 siffle-vents formés sur la dune, à gauche de l'escalier. Cette action, dont les premiers effets ne tarderont pas à se percevoir, a aussi été l'occasion de constater les nombreux bénéfices du comblement des siffle-vents aux endroits où les sapins avaient été déposés en 2016 et 2017. En lieu et place de trous béants dans la dune, le sable a repris ses droits, se piégeant au gré du vent dans le maillage des sapins. Une solution assurément vertueuse dans laquelle les services communaux se spécialisent, avec joie, d'années en années. Rendez-vous l'année prochaine ! À noter, l'an prochain, les élus ondras proposeront également aux communes voisines de l'intérieur du Seignanx de participer à cette collecte. ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2017

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Eco-Quartier des trois Fontaines : approbation du Cahier des Charges des Cessions de Terrains.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 2 voix contre (Gilles BAUDONNE ; Caroline GUE-RAUD-CAMY) et 5 abstentions (Jean-Charles BISONNE ; Colette BONZOM ; Valérie BRANGER ; Rémi LAHARIE ; Françoise LESCA)

APPROUVE le Cahier des Charges de Cession de Terrains de l'Eco-Quartier des Trois Fontaines.

En mars 2014, le Préfet des Landes a déclaré l'utilité publique de l'Eco-Quartier des trois Fontaines. En 2016, la commune a recruté la SATEL (Société d'Economie Mixte) pour aménager le quartier, sélectionner les bailleurs sociaux et les promoteurs ainsi que pour coordonner leurs constructions. En approuvant le Cahier des Charges de Cession de Terrains de l'Eco-Quartier des Trois Fontaines, les élus Ondrais autorisent la SATEL à commercialiser les ilots qui vont être bâtis par trois bailleurs sociaux et deux promoteurs selon des règles bien précises.

XL Habitat : 75 logements sociaux

Habitat Sud Atlantique : 76 logements sociaux

Le Collectif du Logement Ouvrier : 25 logements en accession sociale

Bouygues Immobilier : 55 logements privés

Téquio : 10 logements en prix maîtrisé.

Ainsi, les travaux d'aménagement de l'entrée du quartier vont commencer en février le long de la route de Saint-Martin. Les bailleurs et les promoteurs ont déposé leur permis de construire, ils débuteront leur construction à l'automne. Les logements seront livrés au printemps 2020.

Dans la foulée des premiers aménagements, la SATEL réalisera un grand espace public dédié à la jeunesse.

Ce quartier va permettre de répondre de manière pertinente à une partie de la demande importante de logements à Ondres et dans le Seignanx.

2 Eco-quartier des Trois Fontaines : Indemnisation des propriétaires et vente des parcelles à l'EPFL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal 22 voix pour et 5 voix contre (Jean-

Charles BISONNE ; Colette BONZOM ; Valérie BRANGER ; Rémi LAHARIE ; Françoise LESCA)

AUTORISE Monsieur le Maire à verser aux propriétaires le montant de l'indemnité de dépossession fixée par la Cour d'Appel de Pau dans son arrêt du 9 novembre 2017, soit 22 €/m².

ACTE la vente de ces parcelles à l'EPFL pour assurer un portage financier.

Depuis 2014, la commune a acheté à l'amiable un tiers des parcelles nécessaires au projet de l'Eco-Quartier au prix défini par France Domaines de 22 €/m² pour des terrains en Zone A Urbaniser. Trois propriétaires avaient refusé cette proposition et avaient demandé l'arbitrage d'un juge. Le prix fixé par le juge d'appel a confirmé le montant proposé par France Domaines, les transactions sont désormais finalisées à ce prix, les propriétaires vont être payés par la commune. La commune va immédiatement revendre ces parcelles à l'Etablissement Public Foncier Local des Landes qui portera financièrement cette acquisition pour le compte de la SATEL le temps de la réalisation de l'Eco-Quartier.

Ainsi grâce à ces deux partenaires publics qui oeuvrent pour le compte de la commune, la collectivité peut faire réaliser cet Eco-Quartier sans que cela ne pèse sur les finances communales. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 DÉCEMBRE 2017

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Bibliothèque : sollicitation des subventions

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 24 voix pour et 1 abstention (Gilles BAUDONNE)

SOLLICITE pour la réalisation de la bibliothèque estimée à 425 720 € HT (travaux et maîtrise d'œuvre) l'attribution:

- De la DETR 2018 à hauteur de 85 144 € auprès de la Préfecture des Landes.
- De la Dotation de Décentralisation à hauteur de 78 304 €, pour les bibliothèques auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- De l'aide à l'investissement à hauteur de 18 731 € auprès de la Caisse des Allocations Familiales des Landes.
- De l'aide à l'investissement à hauteur de 70 000 € auprès du Conseil Départemental des Landes.

Le projet de nouvelle bibliothèque avance bon train. Le montant de l'investissement estimé par le maître d'œuvre (425 720 €) a été validé en conseil municipal en octobre. Il a déposé le permis de construire en décembre. Nous pouvons désormais solliciter les différentes institutions subventionnant ce type d'équipement. Les aides attendues s'élèvent à 251 579 €. De ce fait, la participation de la commune devrait se monter à 174 141 €.

Avant l'été, nous devrions avoir les réponses faites à ces demandes. Nous

aurons aussi obtenu le permis de construire et recruté les entreprises. Le chantier pourra démarrer au début de l'été. La nouvelle bibliothèque devrait pouvoir être opérationnelle pour la rentrée scolaire 2019.

2 Programme d'assiette des coupes de bois – Année 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

DÉCIDE d'approuver le programme d'assiette des coupes de l'année 2018, **SOLLICITE** l'Office National des Forêts, pour effectuer le marquage et la mise en vente de la parcelle 7c.

DIT que toutes les coupes inscrites seront mises en vente par l'O.N.F.

3 Office National des Forêts : programme des travaux à réaliser en 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le programme des travaux à réaliser en 2018, établi par l'O.N.F pour un montant prévisionnel de 9 613.20 € HT, dont le détail figure en annexe,

APPROUVE le montant de l'assistance technique, proposé par l'Office National des Forêts, s'élevant à 1 048.10 € HT,

Ondres est aussi une commune forestière... Ne n'oublions pas ! Certains Ondrais s'étonnent quand, à l'occasion d'une balade en forêt, ils découvrent des forestiers en train de couper une parcelle de pins. Rien d'anormal, la forêt ondraise est exploitée en collaboration avec l'O.N.F. Les parcelles coupées sont ensuite replantées, puis éclaircies au fil de la croissance des pins et enfin à nouveau coupées... Il en va ainsi du cycle de la forêt destinée à produire du bois. Comme tous les ans, dans le cadre de la collaboration avec l'O.N.F., les élus ont adopté le programme annuel de coupes de bois. La vente de cette coupe de pins devrait rapporter à la commune environ 30 000 €. Le conseil municipal a aussi validé les travaux d'entretien de la forêt communal confiés à l'O.N.F. pour un montant global de 10 661,3 € HT. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

8 JANVIER 2018

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Aire de camping-car attribution d'une délégation de service public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 23 voix pour et 2 voix contre (Gilles BAUDONNE ; Caroline GUERAUD-CAMY)

DECIDE d'attribuer la concession pour la réalisation et la gestion d'une aire de services pour campings car à la société Les Campéoles

APPROUVE le contrat de concession,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de concession,

AUTORISE la société Les Campéoles à accomplir toutes les démarches administratives nécessaires, et notamment le dépôt d'un permis d'aménager.

La commune dispose d'une aire de camping-car sur le site de la plage qui ne répond plus aux standards actuels de ce type d'équipement et qui au regard de la loi est trop près du littoral. C'est pour ces raisons que dans le cadre de la procédure

de plan plage, l'Etat a validé l'implantation d'une nouvelle aire de camping-car sur la parcelle municipale jouxtant le camping Campéole.

Afin d'aménager et de gérer cette aire, les élus municipaux ont fait le choix de lancer une consultation d'entreprises pour une délégation de service public. Deux sociétés ont répondu à la consultation, Camping-Car Park et Les Campéoles. A l'issue de l'examen des deux candidatures, les élus ont choisi de retenir la société Les Campéoles.

L'offre des Campéoles propose une aire plus confortable est mieux aménagée : aire de jeux, boulodrome, cheminement doux...et plus respectueuse de l'environnement naturel du site (Investissement total de 458 000 €).

La commune, par cette décision, adopte un modèle économique plus avantageux qui supprime les coûts de gestion (de l'ordre de 20 000 euros par an) et par le biais duquel 30 000 euros minimum de recettes sont attendus.

La durée de la convention est de 12 ans. A la fin de la convention, l'équipement réalisé deviendra la propriété de la commune.

Ainsi, grâce à cette délégation de service public, la commune n'a pas à investir pour déménager l'aire. Elle reste maître de l'équipement réaliser et propriétaire de la parcelle dédiée au projet. Enfin, elle maintient (voire accroit) les recettes municipales liées à ce type d'hébergement touristique.

A noter que l'aire de camping-car reste municipale, puisqu'elle fait partie du plan plage, projet porté par la commune dans le cadre de ses compétences. Ce projet ne fait pas partie de la compétence transférée en janvier 2017 à la communauté de communes du Seignanx « Aménagement des zones d'activités économiques, commerciales, touristiques... ». A Ondres, cette compétence ne concerne que la zone touristique de Las Nazas située chemin de la montagne (en arrière de Dous Maynadyes). ■

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION : 2018 S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ



Vendredi 5 janvier dernier, la salle Capranie était bien remplie, comme de coutume, le premier vendredi de la nouvelle année. En effet, ce soir-là se tenait la traditionnelle Cérémonie des vœux à la population, « Cérémonie »... un terme sur lequel est d'ailleurs revenu Éric Guilleau, Maire de la commune, soulignant le côté « convenu » de cette appellation, là où à Ondres, il s'agit davantage d'un temps d'échanges, de partage, de convivialité. Ce temps de rencontre, cette pause dans les années qui passent si vite, a été l'occasion de revenir sur l'actualité qui a marqué la France et le monde : les conflits qui continuent à faire rage, malheureusement ; l'immigration qui fait toujours autant de morts en Méditerranée... Mais aussi la croissance qui revient, doucement. Ce rendez-vous a également été un temps pour dresser le bilan des nouveautés et projets relatifs à la Communauté de communes du Seignanx : des nouvelles compétences tout d'abord (f. article sur les nouvelles com-

pétences de l'intercommunalité en page 13) qui viennent confirmer que l'avenir des communes réside dans la mutualisation ; des investissements structurants qui ont été nombreux en 2017 et le seront tout autant en 2018 (commercialisation des lots de la zone de Northon où des entreprises s'installeront sous peu, développement de la zone touristique derrière la salle Dous Maynadyes, amélioration perpétuelle des voiries dont la rue de Janin après l'été) ; ou encore le travail en cours sur les logements temporaires d'urgence et la volonté, toujours maintenue, d'assurer un quotidien le plus commode possible aux personnes âgées. À l'échelon communal, 2018 s'inscrit aussi dans la continuité, la poursuite des objectifs initiés en 2014, la pérennisation des actions d'ores et déjà menées. C'est ainsi qu'Ondres verra cette année la poursuite des grands projets initiés en 2017 et préparera aussi 2019. Parmi ces grands dossiers et grandes ambitions : proposer aux Ondrais un agenda événementiel com-

munal adapté et varié ; favoriser, encore, le dialogue et la concertation par le biais des Conseils des sages et des jeunes notamment ; continuer la dynamique zéro phyto grâce aux nouveaux équipements acquis ; permettre la construction de logements accessibles comme ce sera le cas avec l'écoquartier des Trois Fontaines ; favoriser l'épanouissement des plus jeunes en pensant déjà l'école de demain et en leur donnant accès au sport, si important pour l'équilibre ; doter la commune d'infrastructures de qualité comme la nouvelle ludo-médiathèque dont le permis de construire vient d'être déposé ; et enfin continuer à rénover la voirie, incluant au passage des voies douces et une réfection de certaines canalisations d'eau. Autant de projets visant, tous, à maintenir –développer même– la qualité de vie à Ondres, pour tous.

C'est autour d'un verre de l'amitié et dans une ambiance conviviale que s'est achevée cette cérémonie où quelque 200 personnes avaient fait le déplacement. ■



TÉLÉTHON 2017 : 3950,20 EUROS DE GÉNÉROSITÉ À ONDRES



Cette année, le week-end du téléthon était vraiment particulier. La perte d'une figure populaire, la tristesse de plusieurs générations, la mobilisation au téléthon

était moins enthousiaste. Compte tenu de situation, le bon résultat de la commune d'Ondres a permis de reverser à l'AFM la somme de 3950,20 €.

Un très grand merci à L'ASO, Le FEPO (dont les sections : couture/cyclo/aquarrelle), le Comité paroissial, les parents d'élèves (APE-FCPE), l'ACCAT, Max et Marie, Les Rebels Dancers, l'ACCA, Roots Spirit, les bénévoles et employés communaux qui se sont investis, la municipalité et les sponsors (Carrefour Tarnos / Boucherie Pujou).

Depuis plus de 20 ans, j'organise et coordonne le Téléthon à Ondres, tou-

jours avec un très grand plaisir. Le changement peut-être bénéfique, aussi, je laisse la place d'organisatrice lors de cet événement. ■

Françoise Lesca.



LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE A CÉLÉBRÉ SES DIX ANS !



dix années à venir, la Maison de la petite enfance avait organisé une conférence dont le thème était tout à fait à propos : « *Du bébé à l'adolescent : les nouveaux chemins du développement* », animée par Marc Rodriguez (psychomotricien spécialisé dans le champ de l'enfance et la petite enfance). Rendez-vous est donc donné dans dix ans ! ■

En novembre 2017, nous célébrions tous ensemble –par le biais d'une programmation culturelle et associative éclectique et étoffée- le dixième anniversaire de l'Espace Capranie, temple de la vie locale ondraise. En janvier 2018, c'était au tour de la Maison de la petite enfance d'Ondres de souffler ses dix bougies. Dix ans, déjà... Et les premiers enfants accueillis sont désormais des adolescents en plein devenir !

Ainsi, le vendredi 19 janvier au soir, ce sont plus de 200 personnes qui se sont retrouvées au sein de la salle Capranie pour fêter ensemble cette décennie de rencontres, d'éveil des plus petits, de découvertes de la vie et de l'Autre, de passion pour les plus petits. Usagers actuels de l'établissement, parents dont

les enfants ont déjà bien grandi, élus actuels ou passé à l'origine de ce projet, ainsi que les personnels communaux travaillant ou ayant travaillé dans la structure étaient réunis pour l'occasion. Au programme : une prise de paroles permettant notamment de souligner la qualité des services proposés... qualité confirmée par la présence en nombre de parents ; puis un espace jeu pour les enfants (qui s'en sont donnés à cœur joie !) et un cocktail dinatoire proposé aux adultes. La soirée s'est poursuivie jusque tard, permettant à certains de célébrer le temps des retrouvailles, à d'autres de découvrir d'autant mieux les services, le personnel et l'âme de la Maison de la petite enfance d'Ondres. Le lundi 22 janvier, afin d'ouvrir cette célébration aux



RÉUNION PUBLIQUE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES : UNE SEULE PRIORITÉ, L'ENFANT



Le Projet Global pour la Refondation de l'École avait déterminé plusieurs axes de travail, dont celui de donner la priorité à l'école élémentaire. Afin d'améliorer les

conditions d'apprentissage des élèves et de contribuer à la réussite de tous, la réforme des rythmes scolaires poursuit ainsi les objectifs pédagogiques suivants : mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels ; et alléger la journée d'enseignement. Les rythmes scolaires actuels conduisent ainsi à une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine, à un allègement de la journée de classe et à la programmation de séquences d'enseignement aux moments où la faculté de concentration des élèves est la meilleure. Ils permettent également une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires en rapprochant les différents acteurs (cellule familiale, école et temps périscolaires). C'est ainsi que les résultats de la consul-

tation lancée en décembre ont été présentés à la communauté éducative lors d'une réunion PEDT (Projet Éducatif De Territoire) tenue le 15 janvier dernier, puis lors d'une réunion publique tenue le lundi 5 février à la salle Capranie. À cette occasion, les élus ont présenté et expliqué leur choix de maintenir la semaine scolaire à quatre jours et demi pour les écoliers ondras. Un choix, fruit d'une volonté de maintien d'une cohérence entre acteurs et temps éducatifs, des résultats de l'enquête et des préconisations d'experts. Représentants de l'Éducation Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et associations d'éducation populaire (Francas des Landes et CEMEA) étaient également présents, aux côtés des élus, pour répondre aux questions des participants. ■

L'ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL DE LOISIRS SERA INAUGURÉ DÉBUT AVRIL



Depuis début décembre dernier, vous êtes déjà nombreux à venir en profiter : l'espace intergénérationnel de loisirs est ouvert ! Situé sur le chemin de la Montagne, à côté de la salle Dous Maynadyes, cet espace offre à tous un lieu arboré et convivial pour s'adonner à différentes pratiques sportives avec un city stade (à la fois terrain de football, handball, basketball...), un skate park avec différents modules de glisse, ainsi qu'un boulodrome qui est en train d'être

finalisé. Ainsi, aux beaux jours, le 7 avril prochain, cet espace intergénérationnel de loisirs sera inauguré (l'horaire sera précisé ultérieurement sur les supports communaux d'information). Au programme : un temps d'inauguration puis une belle après-midi sportive ouverte à tous. Le soir, les membres de la Maison des jeunes proposent aussi une soirée DJ à la salle Capranie, afin d'offrir à cette journée sportive une touche festive et musicale ! ■

La Pinhèra de la Laguibe (se déguise !)

La Pignère de la Laguibe, on le sait, est une femme attachée aux traditions, celles qui ont forgé le caractère bien trempé de sa contrée de naissance, les Landes. Un caractère qui la pousse à protéger ses terres... à être chauvine (parfois) quand il s'agit de parler de ses origines et de son Histoire... à aimer prendre du bon temps avec ses proches et à faire la fête... à être libre comme le vent qui souffle sur les dunes ondras. Ainsi, c'est avec entrain qu'elle se prépare pour le prochain carnaval d'Ondres qui se tient le 17 mars prochain, salle Dous Maynadyes... Un rendez-vous important de son agenda annuel, au sein duquel elle ne manquerait jamais le point final, celui où San Pansar est jugé pour ses fautes (tant que ce ne sont pas les siennes, se dit-elle !). Cette année notre Pignère n'est pas trop inspirée par le thème. Les cowboys et les indiens, vous comprenez, ce n'est pas trop son truc ! Mais, résolument libre, c'est en couleurs festives dignes du carnaval de Rio qu'elle sera de la partie. De toute façon, pense-t-elle : « Derrière mon loup ; je fais ce qui me plaît, me plaît ; Aujourd'hui, tout est permis... ». ■



EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

L'enfant d'abord !

En janvier, à l'occasion de deux événements, l'enfance fut au cœur de la vie municipale. Nous avons fêté les 10 ans de la Maison de la Petite Enfance et à l'issue d'une longue concertation, nous avons réaffirmé notre choix concernant le rythme scolaire de la semaine de nos enfants. Deux événements, une même priorité : favoriser l'éveil, l'épanouissement, le bien-être de nos enfants.

Souhaitée par le ministre de l'Education Nationale, nous avons organisé une grande concertation afin de faire le bilan de 4 années du rythme scolaire à 4,5 jours. L'objectif étant de proposer en février à l'inspecteur de l'E.N. le souhait de la commune en matière de rythme scolaire. Il est toujours bon de s'interroger collectivement à propos d'un dispositif innovant dans la perspective de l'améliorer, voire de le remettre en cause. Mais sur un sujet d'une telle importance, demander leur avis aux acteurs locaux qui (et c'est

légitime) ne se prononcent pas seulement en fonction de l'intérêt de l'enfant est très pernicieux. Imaginerait-on de solliciter les mêmes acteurs à propos du contenu des programmes scolaires ? Alors les résultats de la concertation furent partagés, et la position des élus de la majorité sans ambiguïté : l'intérêt de l'enfant avant tout !

Raccourcir la journée d'école favorise les apprentissages. Appréhender dans sa globalité, avec les mêmes professionnels, la journée des enfants au sein de la collectivité permet mieux prendre en compte leur rythme biologique. Concevoir de façon pertinente le contenu des T.A.P. favorise l'épanouissement des enfants. Des améliorations du dispositif actuel sont possibles, la concertation a d'ailleurs fait émerger quelques pistes de travail. Et forts de nos convictions, nous poursuivons notre action au service de l'avenir de nos enfants.

Rappelons, qu'aux actions menées à la M.P.E., au sein des services scolaires et

périscolaires, s'ajoutent celles proposées au centre de loisirs, à la maison des jeunes (Point d'Informations Jeunesse, Conseil des Jeunes), ou au service des sports.

Certains considèrent que ces choix sont coûteux, qu'il vaudrait mieux entretenir la voirie ou davantage fleurir la ville... Effectivement, il s'agit de choix qui engendrent des renoncements, car les finances de la commune ne sont pas extensibles. Mais ce sont nos choix, ils correspondent à nos valeurs : croire que cette priorité faite à l'Enfance, la Jeunesse, à son épanouissement, nous permettra de vivre demain dans un monde meilleur. ■

E. Guilloteau, MH. Dibon, D. Mays, M. O'Byrne, E. Besse, MT. Espeso, B. Coumes, F. Romero, JM. Mabillet, I. Chaise, A. Artigas, A. Caliot, M. Mabillet, I. Leboeuf, P. Bacqué, S. Mari, A. Desperges, H. Cluzel, H. Hureaux, V. Vidondo.

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

GROUPE « GAUCHE ALTERNATIVE »

2018... GRANDE BRADERIE ?

Cette année qui débute verra-t-elle notre commune se défaire de son patrimoine afin de compenser le flop des Allées Shopping et autre plan plage ?

Alors que la relocalisation de l'aire de camping-cars permet de doubler sa capacité d'accueil, la commune a décidé d'en confier la gestion pour 12 ans à une entreprise privée.

Jusqu'alors ce service rapportait 45 000 € par an pour environ 6 mois

d'exploitation, dorénavant la redevance payée à la commune sera de 5 000 € + 5% du chiffre d'affaires HT pour 365 jours d'exploitation.

Depuis le 1^{er} janvier la compétence tourisme est assumée par la communauté de communes ce qui signifie que notre commune perd la maîtrise de cette composante économique. Ainsi les terrains du futur quartier touristique de Las Nazas vont devoir être cédés (voire bradés) à la communauté de communes et les

contrats de maîtrise d'œuvre pour des travaux non réalisés du plan plage vont être dénoncés. Gabegie pourrait bien se révéler le terme approprié à cette gestion.

Les économies d'échelle étant l'objectif annoncé de cette mutualisation, on est en droit de s'interroger sur l'utilité de conserver dans notre commune un adjoint spécifique au tourisme qui coûte 8 800 € par an au contribuable ! ■

Caroline Gueraud-Camy, Gilles Baudonne.

GROUPE « ONDRES AUTREMENT »

En matière de budget, tout est une question d'interprétation, mais, seule la réalité des chiffres compte.

Présentation de quelques chiffres.

Ces données, proviennent des documents « des débats d'orientations budgétaires » de notre commune.

Charges de personnel :

2013 + 6% soit 2 808 945 €
2014 + 9% soit 3 061 334 €
2015 + 3% soit 3 154 619 €
2016 + 6% soit 3 366 073 €
2017 + 6,6 soit 3 588 790 € à ce jour (conseil du 26/01/18)
2018 + 6% (prévisions)

NOUS REMARQUONS, EN 5 ANS PLUS DE 30% D'AUGMENTATION SUR LE SECTEUR CHARGES DE PERSONNEL.

Endettement de la commune :

- Emprunts au 1^{er} janvier 2017 : 10 emprunts pour une dette communale de 4 525 687 € soit 895,47 € par habitant (5054 habitants)
- Emprunts au 1^{er} janvier 2018 : 12 emprunts pour une dette communale de 5 670 974 € soit 1093 € par habitant (5187 habitants)

ON PEUT DONC CONSTATER QUE LA SOMME DE LA DETTE A AUGMENTE DE 1 145 287 € A DATE EGALE.

MALGRE LE NOMBRE CROISSANT DE LA POPULATION ET UNE NOUVELLE RECETTE, DUE AUX COMMUNES DE PLUS DE 5 000 HABITANTS, LA MOYENNE PAR HABITANT N'A PAS BAISSE.

COMME L'A DIT MR LE MAIRE : PAS DE NOUVEAUX EMPRUNTS SUR 2017 ET 2018.

ENCORE HEUREUX, VU LE TAUX D'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE ! ■

F. Lesca, J-C. Bisone, V. Branger, R. Laharie, C. Bonzom.

Les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.

DE NOUVELLES COMPÉTENCES



En 2018, l'État renforce encore l'échelon intercommunal qui a fait la preuve de sa pertinence et de son efficacité dans la proximité. Ainsi la Communauté de communes du Seignanx assurera trois nouvelles compétences.

La première, GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, est obligatoire depuis le 1^{er} janvier. Entre les crues de l'Adour et les risques de submersion littorale, le Seignanx est particulièrement exposé.

Cependant, les élus communautaires ont fait le choix politique de ne pas lui adjoindre la taxe GEMAPI déjà prévue sur les feuilles d'imposition. Pour le Seignanx, cette case « *taxe GEMAPI* » restera donc vierge.

La deuxième, c'est la compétence « *production et distribution de l'eau potable* », financièrement neutre pour la collectivité qui adhère, en représentation-substitution des communes, aux syndicats qui en avaient déjà délégation : le SYDEC pour Tarnos, Ondres et Saint-Martin de Seignanx et le SIBVA pour les autres communes.

Le Seignanx confirme ainsi sa volonté de garder une gestion publique de

l'eau, avec un service de qualité rendu au moindre coût. Pour les usagers d'Ondres, la facture d'eau, désormais simplifiée (un seul opérateur pour l'eau et l'assainissement), baissera légèrement.

Enfin, parce que l'Etat conditionnait quelques 200 000 € annuels de dotations à la prise de trois nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2018, le Seignanx a aussi intégré celle de « *Maisons de Service au Public* ».

Les nouveaux statuts ont été adoptés en novembre par le Conseil communautaire, sans opposition, validés par les huit communes du territoire puis actés par un arrêté préfectoral du 22 décembre dernier. ■

À DÉCOUVRIR : TROIS BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE DANS LE SEIGNANX



Le 24 janvier dernier, Éric Guilloteau, Maire d'Ondres et Président de la Communauté de communes du Seignanx inaugurerait les bornes de recharge de

véhicules électriques, en présence d'élus communautaires, du nouveau Président du SYDEC -Jean-Louis Pédeuboy- et d'équipes dudit syndicat.

Désormais, trois bornes de recharge sont en fonctionnement dans le Seignanx (Ondres, Tarnos et Saint-Martin de Seignanx) et 92 au total dans les Landes.

Ce projet -coordonné par le SYDEC à l'échelle du département et financé par l'ADEME, la région Nouvelle-Aquitaine, le département des Landes, le SYDEC ainsi que les communautés d'agglomération et de communes des Landes- permet désormais aux détenteurs de véhicules

électriques et hybrides de recharger ces derniers rapidement et facilement dans le Seignanx et aux quatre coins du département. Plus d'informations sur : <http://www.sydec40.fr/Nos-compétences/Espace-energies/Le-menu/Bornes-de-recharge>. Une application mobile MOBiVE (<https://www.mobive.fr/>) a été développée et permet de trouver les bornes à proximité.

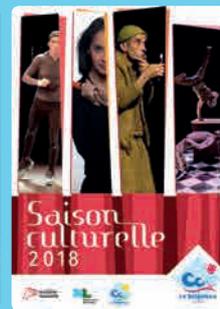
Les bornes de recharge du Seignanx se situent à : Tarnos, parking espace Bertin / Ondres, place Richard Feuillet, près de la salle Capranie / Saint-Martin-de-Seignanx, parking du Super U. ■

BIENTÔT L'ENTREMAI ET FESTIMAI !

Le ton est donné et le site internet de la Communauté de communes le dit haut et fort : « *En 2018, la culture s'installe en haut de l'affiche !* ». Il faut dire que depuis 20 ans, le FestiMai illustre l'ambition culturelle du Seignanx... 20 ans de partage et de convivialité autour d'une culture accessible à tous, dans une programmation originale et itinérante. Une approche complétée par l'EntreMai qui, depuis 2013, apporte la touche théâtrale à l'ensemble. Comme de coutume depuis deux décennies maintenant, avec le retour des beaux jours dans le Seignanx, vous aurez donc rendez-vous avec de la comédie, de la musique, de l'humour, de la danse, des arts clownesques, du théâtre...

Un mélange des genres à même de ravir tous les publics. Le programme intégral a été distribué dans toutes vos boîtes aux lettres mais si, par mégarde, vous l'avez manqué, sachez qu'il est disponible en téléchargement sur l'onglet « *Sortir et découvrir* », puis « *Saison culturelle* » du site www.cc-seignanx.fr. Rendez-vous est donné dès le 17 mars ! ■

Crédit photo Rien à dire Merve Rial



BIENVENUE AUX BÉBÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents.

Alexandre, Mathieu ACIEN
est né le 12 juillet 2017

Moana LABADIE est née le 21 juillet 2017

Inaïa, Elena BITSCH est née le 08 août 2017

Kiara MAILLET est née le 14 août 2017

Léo MAILLET est né le 14 août 2017

Léo BEAUMONT est né le 16 août 2017

Martin HUREAUX est né le 21 août 2017

Lucy, Luna FERRERAI DANTRESSANGLE
est née le 22 août 2017

Mathéo, William LAINÉ est né le 27 août 2017

Mia DESTRIKATS est née le 30 août 2017

Tom ALONSO QUINT est né le 31 août 2017

Lise RIBES est née le 05 septembre 2017

Alex, Max MONDORGE
est né le 10 septembre 2017

Jade BOUSSIN est née le 13 septembre 2017

Ellande CAMY est né le 19 septembre 2017

Océane MARMILLOD est née le 1^{er} octobre 2017

Esteban SOUADI est né le 02 octobre 2017

Calie, Juliette, Céline TORRE
est née le 15 octobre 2017

Thibaut, Jean-Marie, Didier CAPPAÏ
est né le 07 novembre 2017

Énéa, Chloé BILLOT
est née le 16 novembre 2017

Jade LABROUCHE
est née le 18 novembre 2017

Léo BOUYSSOU est né le 20 novembre 2017

Florent, Lucien BLANC
est né le 24 novembre 2017

Lenzo BRETON est né le 04 décembre 2017

Tom, Jacques, Germain BERGERET
est né le 10 décembre 2017

Lynn WURSTHORN
est née le 26 décembre 2017

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

La mairie d'Ondres souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés.

Paulo Jorge OLIVEIRA DA ROCHA
et Sophie MARTINET
se sont mariés le 1^{er} juillet 2017

Jean-Patrick SICARD et Cristel, Nathalie ISSERT
se sont mariés le 15 juillet 2017

Francisco Javier LUQUE MARTINEZ et
Paula Tabata CORBE OLIVA
se sont mariés le 22 juillet 2017

Jérémy Paul Adrien GARDERA et

Vanessa, Anna, Lydia RICHÉ
se sont mariés le 19 août 2017

Yamandu Charles IBARRA et
Mélania ZARRA se sont mariés le 26 août 2017

Jérôme, André BATS et
Marie-Claire Claudine PAPON
se sont mariés le 2 septembre 2017

Lionel MURDRON et Julie DESTRIKATS
se sont mariés le 9 septembre 2017

Florent Raoul Robert Bernard Paul GUICHENÉ
et Aurélie Fabienne Nathalie LEDAMOISEL
se sont mariés le 15 septembre 2017

Laurent DUPUTS et Cécile REALDON
se sont mariés le 21 octobre 2017

Jean-Michel René Louis DUPUIS et
Dominique Catherine PLANCHARD
se sont mariés le 2 décembre 2017

ILS NOUS ONT QUITTÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères condoléances aux familles.

Nathan, Enzo, Hugo CALVO
nous a quittés le 7 juillet 2017

Monique, Pascale, Marie, Paule HUÉBER
(veuve BERNARD)
nous a quittés le 9 juillet 2017

Stéphanie, Liliane, Jacqueline DEBA
nous a quittés le 23 juillet 2017

Daniel Marcel GENTIL
nous a quittés le 16 août 2017

Maurice, Marie SERANDOUR
nous a quittés le 19 août 2017

Pierre, Alexandre, Alfred LAVIELLE
nous a quittés le 14 septembre 2017

Simone Géraldine Antoinette BADUEL (veuve
TARTERET)
nous a quittés le 21 septembre 2017

Jean, Bernard PAULIEN-CAMY
nous a quittés le 27 septembre 2017

Marie, Hélène PÉCASTAINGS (veuve LAVAL)
nous a quittés le 29 septembre 2017

André, Emile CASAUX
nous a quittés le 1^{er} octobre 2017

Jacqueline LALANNE (veuve HUSTAIX)
nous a quittés le 3 octobre 2017

Pierre Louis BARREYRE
nous a quittés le 18 octobre 2017

Julienne, Eliane DUPREUILH (épouse COLLET)
nous a quittés le 21 octobre 2017

Marie Luce ABART (épouse CHABOT)
nous a quittés le 1^{er} novembre 2017

Albert CORRIHONS
nous a quittés le 17 novembre 2017

Sylvie CAZENAVE
nous a quittés le 18 novembre 2017

Daniel, Pierre HOUDART
nous a quittés le 29 novembre 2017

Joséphine LANDABOURE (veuve BOURRAS)
nous a quittés le 30 novembre 2017

Patrick André OURDOUILLIE
nous a quittés le 2 décembre 2017

Claude DEVILLARD
nous a quittés le 3 décembre 2017

Jean, François DIAZ
nous a quittés le 7 décembre 2017

Franck, Bruno MARTINEZ
nous a quittés le 21 décembre 2017

Jeanne Mathilde LAPÈGUE
nous a quittés le 25 décembre 2017

Jacques Louis Henri CLAUSIN
nous a quittés le 27 décembre 2017



DOSSIER : « L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT À ONDRES »

ÉDITORIAL

La gestion des eaux : préoccupation d'aujourd'hui, sujet d'avenir



Le traitement des eaux, qu'elles soient potables, usées ou pluviales, est une question de la plus grande importance aujourd'hui, mais aussi

demain. Avec une hydrométrie qui n'est pas à négliger, une géographie où l'eau est particulièrement présente (nappes phréatiques, lacs, étangs, rivières et nombreux ruisseaux), une population qui croît, Ondres se doit d'agir sur le traitement de cet élément noble et essentiel à la vie afin que chacun d'entre vous ait accès à une eau potable de qualité, qu'à termes tout le monde soit au maximum préservé des méfaits des débordements d'eau... que nos enfants et nous-même puissions bénéficier d'un cadre de vie à l'environnement préservé de tous rejets dans la nature.

Dans leur dernier atelier de philosophie organisé dans le cadre des TAP, de jeunes ondras ont choisi de s'interroger sur la question : « *pourquoi l'homme doit-il faire attention à son environnement ?* ». Une problématique qui témoigne d'une prise de conscience, dès le plus jeune âge et à renfort de sensibilisation, de la fragilité des écosystèmes qui nous entourent, de la responsabilité toute humaine bien souvent dans leur destruction... et de l'importance d'agir. Maintenant.

Les investissements pour l'eau seraient assurément de très mauvais sujets pour des publicitaires : ils coûtent cher, une fois achevés ils ne se voient pas à l'inverse de la construction d'infrastructures par exemple, et génèrent bien souvent des désagréments pendant quelques mois, notamment en matière de circulation. Pourtant, leur importance est inversement proportionnelle à leur côte de popularité. Ils conditionnent le bien-vivre dans sa ville, aujourd'hui et demain. C'est

pour cela qu'à Ondres, depuis plus de dix ans déjà, la municipalité investit, s'investit quotidiennement pour qu'aujourd'hui et demain, vivre à Ondres dans un cadre de vie préservé, soit toujours et plus encore qu'hier, une réalité. ■

Éric GUILLOTEAU
Maire d'Ondres





GENÈSE D'UNE DÉCENNIE AU SERVICE DE L'EAU



Ceux qui ont toujours vécu à Ondres ou qui y résident depuis plus d'une décennie connaissent assurément l'évolution de la prise en compte de l'eau sur la commune. Pour les administrés les plus fraîchement installés, ce dossier sera certainement une découverte.

Il y a quelques années en arrière lorsque, parfois, la pluviométrie affichait des niveaux record, l'eau débordait aisément à certains endroits de la commune. Des inondations qui entraînaient leur lot de multiples désagréments. La topographie et la géologie de la ville expliquent qu'en cas de pluies très importantes le niveau d'eau puisse encore monter aujourd'hui, mais les actions d'ores et déjà menées et celles à venir, toutes présentées dans ce dossier, ont permis de largement limiter ce phénomène.

Le schéma directeur des eaux pluviales

Après avoir initié en 2009 et achevé en 2017 les travaux les plus urgents (réalisés en trois tranches) permettant de prémunir la commune de montées des eaux et de protéger le milieu naturel et notre cadre

de vie commun... Après s'être aussi intéressés à l'eau potable, avec notamment l'inauguration en 2015 de la station de production et de traitement d'eau potable d'Ondres, les élus ondras ont commandé en 2016 un diagnostic des eaux pluviales. Il a été réalisé par la société INGEAU Conseils. De cette étude est né le schéma directeur des eaux pluviales, approuvé lors du Conseil municipal du 8 janvier 2018. Aujourd'hui, ce document – qui sera pris en compte dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) – éclaire sur les choix judicieux et stratégiques permettant d'améliorer les réseaux d'eau et le confort des administrés. Il permet, aussi, d'être en conformité avec les règles aujourd'hui exigées par l'Agence de l'eau sur les rejets en milieu naturel.

Mais qu'est-ce qu'un schéma directeur ? Le schéma directeur permet de formaliser les grandes étapes à venir, de connaître le système d'assainissement, les ouvrages et le fonctionnement de l'ensemble dans diverses conditions de pluviométrie. Il

définit ensuite les travaux nécessaires à court, moyen et long terme afin de réduire les inondations et les impacts qualitatifs sur le milieu naturel. En somme, il permet de voir l'évolution à long terme des réseaux d'eaux pluviales à Ondres et d'adapter au fur et à mesure la commune, dans ce cas précis à l'échéance 2040. Enfin, ce document, précieux, éclaire sur les particularismes de la topographie et de la géologie ondras (relief communal, sols, capacité de drainage des sols, nombre de bassins, comportement des nappes phréatiques, points sensibles, etc.).

Il permet ainsi de lister les aménagements à réaliser dans les prochaines années et les mesures préventives à intégrer au PLUI. Parmi les prochains chantiers, à l'horizon 2018/2020, figurent un renforcement du réseau d'eaux usées sur l'avenue de la plage, puis une mise en séparatif des réseaux sur l'avenue Dupruilh Stayan avec création d'un bassin d'orage unitaire (plus de détails page 19). ■





2009 - 2014 : LE DÉMARRAGE D'UN PROGRAMME EN TROIS TRANCHES



Comme de nombreuses communes dans les Landes et en France, Ondres possède historiquement un réseau souterrain d'assainissement unitaire, c'est-à-dire un système unique de collecte des eaux usées où toutes les eaux (domestiques et pluviales) transitent par une seule et même canalisation et se mélangent pour finir à la station d'épuration. Aujourd'hui, les systèmes d'assainissement en séparatif sont ceux réalisés dans le cadre des constructions et aménagements récents. Pour ce qui est des anciennes infrastructures, il est demandé aux collectivités de se mettre en conformité avec la norme actuelle en construisant des réseaux en séparatif où l'eau de pluie et les eaux usées possèdent chacune leur réseau d'évacuation séparé. Afin d'atteindre ces objectifs, la commune a débuté en 2009 des travaux en trois tranches sur le secteur de la route de Saint-Martin de Seignanx et de l'avenue Jean Labastie. Ces

travaux avaient pour objectifs de diminuer le volume d'eau arrivant en station d'épuration et ainsi sauvegarder son bon fonctionnement ; ainsi que de supprimer les déversements du réseau unitaire vers le milieu naturel par temps de pluie.

La première partie de travaux, initiée en 2009 pour un montant de 910.000 € HT, consistait en la mise en séparatif du réseau sur la route de Saint-Martin de Seignanx (avenue du 8 mai 1945) jusqu'au carrefour de la RD810 (carrefour de la Mairie).

2014 : construction du bassin de rétention de l'avenue Jean Labastie

Une fois ce premier tronçon réalisé, il fallait alors créer un bassin de rétention afin de contenir les eaux de pluie en bas de l'avenue Jean Labastie. Le rôle de ce bassin de rétention : stocker, à ciel ouvert, les eaux pluviales et les laisser se décanter. Ainsi, il permet d'éviter des inondations en aval dans le bassin versant ; et également de libérer lentement et de façon homogène l'eau filtrée dans le milieu naturel, à l'entrée de l'étang du

Turc. Ce fut donc chose faite en 2014 avec la seconde tranche de travaux qui consistait en la création du bassin –de 3000 m³– que l'on peut observer depuis le bas de l'avenue Jean Labastie. Sa réalisation a coûté 450.000 euros HT.

Pour relier le réseau en séparatif créé en 2009 sur la route de Saint-Martin au nouveau bassin de l'avenue Jean Labastie, il ne manquait alors qu'à réaliser les travaux sur ladite avenue. C'était l'objectif de la troisième tranche, achevée en 2017 (cf. article dédié page suivante) et d'un montant de 840.000 euros HT.

L'ensemble des travaux de ces trois tranches ont coûté 2.200.000 euros HT. Les travaux d'assainissement ont bénéficié d'aides à hauteur de 56.000 euros (Agence de l'eau Adour Garonne) et 28.600 euros (Conseil Départemental des Landes). Piloté par le SYDEC et la commune d'Ondres, la maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée au bureau d'études AGI INFRA. Les travaux de réseaux ont été répartis aux entreprises AXEO TP et NEO RESEAUX. Le bassin de rétention a été effectué par l'entreprise LAVIGNOTTE. ■





2017-2018 : L'ABOUTISSEMENT DU CHANTIER CENTRAL D'AMÉLIORATION DES RÉSEAUX

Avenue Jean Labastie : une troisième tranche pour une meilleure gestion des eaux



En février 2017, débutaient sur l'avenue Jean Labastie des travaux pour une durée de 9 mois. Suite logique du programme initié en 2009, il s'agissait de la troisième tranche du chantier d'amélioration des réseaux d'eaux, initié d'abord par la réfection des canalisations de la Mairie à la route de Saint-Martin de Seignanx, puis par la création d'un bassin de rétention en bas de l'avenue Jean Labastie.

Les travaux réalisés en 2017 étaient quant à eux régis par une convention tripartite unissant la Mairie d'Ondres, le SYDEC et le SIAEP. Sous maîtrise d'ouvrage de la commune ils ont concerné la pose d'une canalisation d'un mètre de diamètre afin de concentrer et acheminer les eaux pluviales provenant de l'avenue du 8 Mai 1945 et de la rue Jean Labastie en direction du bassin de rétention



situé en bordure du canal Laroque et de l'étang du Turc.

De plus, le SYDEC a également procédé à une extension du réseau d'assainissement des eaux usées sur la partie inférieure de l'avenue, et le SIAEP (aujourd'hui devenu SYDEC) a réalisé le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable, de la RD810 à l'impasse Agnotte. Le chantier, achevé juste après l'été 2017, permet aujourd'hui une meilleure gestion des eaux pluviales, usées et potable.

Sur la RD 810 : rendre conforme le réseau d'assainissement collectif



Le 23 octobre 2017, et ce afin de respecter le Code de l'environnement et de protéger le milieu naturel, le SYDEC débutait des travaux de mise en conformité du

réseau d'assainissement de la partie nord de la RD 810. Ces travaux doivent se terminer très prochainement.

Intégralement financé par le SYDEC avec le concours de l'Agence de l'eau Adour Garonne, ce chantier consiste en une mise en séparatif des deux réseaux, eaux usées et eaux pluviales. Durant ce temps, le réseau d'eau potable et les branchements sur une partie du quartier sont également renouvelés.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche qualité souhaitée par les élus du Comité territorial Seignanx du SYDEC et de la Mairie d'Ondres, et comme résultante des diagnostics des réseaux d'assainissement qui ont mis en lumière la nécessité de rendre conforme le réseau d'assainissement collectif, du carrefour de Bertrix jusqu'au niveau du restaurant Le Cassiet. Ils apparaissent comme la suite, logique, du programme initié depuis 2009. ■





DEMAIN : AMÉLIORER DURABLEMENT LE RÉSEAU ONDRAIS, D'EST EN OUEST

Et demain ? Quels sont les prochains chantiers d'amélioration des réseaux d'eaux (potable, usée, pluviale) à Ondres. Après avoir permis la mise en conformité des réseaux au sud de la ville, et sur son axe traversant la commune du nord au sud, ce sera à la partie ouest d'Ondres de connaître une modernisation de ses réseaux. Les modalités de chantier sont actuellement à l'étude, notamment en lien avec la nécessité de passer sous la voie ferrée.

Du réseau unique à la mise en séparatif

Depuis le pont de l'autoroute (à la sortie d'Ondres en direction de Saint-Martin de Seignanx), c'était historiquement un réseau unique qui serpentait sous la chaussée, passant à proximité de la Mairie, longeant la nationale, pour descendre sur l'avenue Dupruilh Stayan et enfin rejoindre la station d'épuration. Un long parcours sur lequel les eaux -pluviale, usée, potable- étaient mélangées, entraînant un travail accru et pas toujours à bon escient de la station d'épuration et occasionnant quelques inondations et des rejets inévitables dans le milieu naturel. Le bassin de rétention de l'avenue Jean Labastie est venu limiter les rejets et recueillir l'eau pluviale dont le cheminement normal n'est pas de venir engorger la station. Les travaux actuels de mise en séparatif des canalisations sous la RD810 suivent, eux aussi, cette logique de désengorgement de la station et plus largement du réseau dans son ensemble. Si en 2015 et 2016, des travaux ont également été menés en ce sens avenue de

la plage et chemin de Pip, il n'en reste pas moins que la station d'épuration se situant en bas de la commune, des travaux doivent encore être menés du carrefour de Bertrix jusqu'à l'infrastructure de traitement final où le réseau est encore -pour l'heure- en canalisation unique.



De nouvelles canalisations, de Bertrix à la station d'épuration

Le diagnostic commandé en 2016 et le schéma directeur des eaux pluviales reçu fin 2017 (cf. article page 16) adopté au Conseil municipal du 8 janvier 2018 posent les grandes lignes des chantiers à venir. En lien avec l'accroissement de la population ainsi qu'avec la typologie du

parcours de l'eau à Ondres (déversoirs d'orage...), sur ce tronçon il apparaît aujourd'hui essentiel et logique d'investir tout d'abord dans les canalisations avant d'envisager, un jour, l'agrandissement de la station en lien notamment avec les règles de l'agence de l'eau sur les rejets en milieu naturel. Ce projet, chiffré à 1.500.000 euros, permettra de rendre les réseaux d'eaux adaptés aux caractéristiques du terrain et à l'évolution irrémédiable de la commune, afin de conserver -et même d'améliorer la qualité- de l'eau de consommation et de l'environnement naturel à Ondres.

La station d'épuration, quant à elle, trouvera logiquement et indéniablement ses limites d'ici une dizaine d'années, mais cette tranche de travaux à venir permettra de reculer cette échéance et de faire, qu'à termes, infrastructure de traitement et canalisations fonctionnent de concert. ■



ATELIERS PHILO PENDANT LES TAP : « POURQUOI L'HOMME DOIT-IL FAIRE ATTENTION À SON ENVIRONNEMENT ? »



Dans notre précédente édition du magazine municipal, parue en décembre, nous vous présentions une des activités proposées aux enfants scolarisés à l'école élémentaire d'Ondres durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : les ateliers philo... Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour penser par soi-même, se forger son opinion en partageant avec l'Autre et pour réfléchir à des sujets de société ! Ainsi, plusieurs fois par semaine, Julie accueille différents groupes d'enfants afin de débattre du sujet de leur choix. Car un des éléments d'importance de ces ateliers, c'est qu'il laisse le champ libre aux enfants : dans le choix des sujets, dans la façon de les traiter... Ce qui compte ? Qu'ils s'expriment, découvrent leur potentiel et leur propre façon de penser, qu'ils confrontent leurs visions à celles des autres tout en faisant preuve de tolérance, etc. De vrais ateliers pour petits citoyens ! Cette fois-ci, en lien avec l'installation des sapins de Noël dans les siffle-vents de la plage d'Ondres, les enfants ont choisi d'aborder un questionnement précis : « Pourquoi l'Homme doit-il faire attention à son environnement ? ». Autour de cette

problématique, ils étaient 15 âgés de 8 à 10 ans à débattre (le groupe entier est formé de 22 enfants). Il y avait, comme de coutume, un « *président de séance* » qui donne la parole à tour de rôle à ceux qui le souhaitent, un « *ministre de la justice* » qui veille au bien-vivre ensemble et prend des mesures envers les plus turbulents., un « *ministre de l'écriture* » qui compile tout ce qui se dit dans ce que l'on peut véritablement nommer un compte-rendu, puis deux « *ministres des arts* » qui dessinent ce que le sujet leur inspire.

Réunis en cercle, ils discutent, s'écourent, s'interrogent... « *Si on ne prend pas soin de la nature, on ne pourrait plus respirer* » s'exclame l'un, vite rejoint par un camarade qui ajoute « *les animaux seraient tous en voie de disparition et on ne pourrait plus manger* ». « *Si nous ne conservons pas les arbres, nous allons manquer d'oxygène* » complète un troisième enfant. Ils ont bien raison, l'essentiel réside assurément là : sans prendre soin de la planète, nous ne pourrions, à termes, plus manger, ni respirer... plus vivre, en somme. « *C'est triste de ne pas protéger la nature, c'est comme si on se coupait une partie de*

soi-même » conclut un autre participant. Jolie formule, vraie. Des paroles simples, mais justes qui sonnent comme une prise de conscience nouvelle chez cette génération d'enfants. Des enfants bien renseignés ! Ainsi, l'assemblée a aussi parlé des problèmes générés par la culture de l'huile de palme, des modes de vie en voie de disparition avec notamment les aborigènes, de l'Afrique et des enfants qui manquent d'eau et de nourriture, etc. Et puis outre survivre, la nature sert à « *jouer* », « *découvrir et apprendre des choses* », à « *faire des maisons avec le bois (mais il faut replanter ensuite)* », « *à vivre* » conclut un enfant, ajoutant « *il faut en prendre soin pour les générations futures* ». Des paroles qui donnent envie de croire que les nouvelles générations sauront, davantage, prendre soin de leur environnement !

Après le débat, leurs questionnements se sont poursuivis avec l'emprunt de livres thématiques à la bibliothèque municipale puis par la rencontre avec le responsable des espaces verts de la commune afin d'échanger sur sa fonction et sa mission. ■

LES ROIS SONT PASSÉS À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE



On dit que la valeur n'attend pas le nombre des années... Assurément, la gourmandise non plus ! Les grands mais aussi les plus petits se sont régalés le 11

janvier dernier à l'occasion de la Galette des rois organisée à la Maison de la petite enfance et au LAEP. Événement attendu chaque début d'année, il s'agit d'un temps de rencontre, de sourire... et de gourmandise bien entendu qui réunit personnels de la structure, parents, enfants et élus ! Heureux de ce temps de jeu partagé auprès d'autres enfants et en présence de leurs parents, certains petits gourmands n'ont pas hésité à goûter plusieurs galettes. D'ailleurs, pour ne pas

déroger à la tradition, les galettes étaient bonnes et, pour partie, concoctées par les équipes de la Maison de la petite enfance. On en redemande ! ■



MAISON DES JEUNES : LE PLEIN D'ACTIVITÉS !

On ne s'ennuie pas à la Maison des jeunes d'Ondres ! Après une après-midi découverte de l'escape game (jeu d'évasion grandeur nature) à Ondres le 9 décembre dernier (cf. photo), les jeunes auront aussi accès à des animations variées autour de l'univers de la montagne durant les vacances de février. Et pour cause ! Un séjour neige est organisé par la Maison des jeunes du 21 au 23 février à Iraty (inscriptions au 06 65 69 49 88). Il sera l'occasion de découvrir la raquette, les méthodes de construction d'igloos et plus largement l'univers de la montagne. La structure leur proposera également, durant ces mêmes vacances, de réaliser des vidéos autour de la pratique du skateboard, et ce au tout nouveau skate park de la commune (chemin de la Montagne). D'ailleurs, cet espace intergénérationnel de sports et



de loisirs sera inauguré le 7 avril, et les jeunes planchent déjà à l'organisation

d'une soirée DJ qui se tiendra ce soir-là à la salle Capranie. À suivre ! ■

LE PIJ ORGANISE DES JOURNÉES DE SENSIBILISATION AU BABY-SITTING



Le PIJ, Point Information Jeunesse d'Ondres, propose aux jeunes ondrains le désirant de se former aux fondamentaux du baby-sitting, comme cela avait déjà été le cas lors d'une précédente session en 2017. Ainsi, le PIJ vous invite à vous inscrire aux Journées de sensibilisation à la pratique du baby-sitting (informations

et inscriptions : 06 65 69 49 88 et pij@ondres.fr). Trois dates seront mises en place : l'après-midi du mercredi 14 mars, la journée du samedi 17 mars qui permettra aux participants de passer le PSC1 (secourisme) et le mercredi 21 mars après-midi. Accès gratuit mais places limitées. ■

CARNAVAL 2018 : CHEZ LES INDIENS ET LES COWBOYS !

Animation annuelle proposée par la municipalité par l'intermédiaire du Centre de loisirs, le carnaval d'Ondres revient cette année à la salle Dous Maynadyes et dans son parc le 17 mars prochain ! Organisé par la ville en partenariat avec l'APE-FCPE, le Centre équestre d'Ondres et les Rebels Dancers, le carnaval vous donne rendez-vous en 2018 sous le thème des indiens et des cowboys ! Un thème universel de déguisement qui inspirera, à n'en pas douter, les parents comme les premiers concernés, les enfants. Comme de coutume, de midi à 14h, un apéritif offert par la municipalité

sera proposé aux participants ainsi qu'un pique-nique participatif et collectif dans un espace chauffé. Puis, toute l'après-midi, les enfants pourront s'amuser avec les différents stands d'animations proposés par le Centre de loisirs autour du thème : activités sportives, manuelles, sensorielles (maquillage, tir à l'arc, jeux en bois, échasses, danses, cuisine, etc.)... Il y en aura pour tous les goûts ! Le goût, d'ailleurs, ne sera pas oublié, avec l'organisation d'un goûter à 16h et du traditionnel bûcher à 16h45. Rendez-vous déguisés le 17 mars ! ■



SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS : LES JEUNES À LA DÉCOUVERTE DE NOUVELLES DISCIPLINES



À Ondres, le Service municipal des sports lancé fin 2016 ne manque pas d'inspiration quand il s'agit de dénicher puis proposer des disciplines sportives ! C'est ainsi qu'en lieu et place des désormais conventionnels football (qui captive quand même toujours !), rugby, basket, etc. les jeunes d'Ondres ont pu, pendant

le dernier trimestre 2017, s'adonner tous les mercredis après-midi au Complexe Larrendart ou en extérieur au boucerball, au kin-ball, au dodgeball, ou encore au speedminton... Des disciplines désormais familières pour les jeunes Ondrais qu'ils ne tarderont pas, c'est certain, à faire découvrir à leurs aînés. ■

LE 16 FÉVRIER, PARTAGEONS LE SPORT EN FAMILLE !



Nous sommes nombreux à aimer le sport, à faire du sport (ou à souhaiter s'y remettre en cette période post-fêtes de fin d'année),

ainsi le Service municipal des sports vous propose un nouveau concept de rencontre sportive à Ondres : une soirée Sport famille. Celle-ci se tiendra le vendredi 16 février, de 18h à 20h, à la salle Capranie. Aucune contrainte (si ce n'est un jogging et des baskets), ni inscription nécessaire en amont. Cette soirée permettra à ceux qui le souhaitent de venir pratiquer, en famille et dans une ambiance conviviale, des activités sportives. Elle sera l'occasion de découvrir des disciplines, de se challenger, de se dépenser, de rire, de rencontrer d'autres personnes et d'autres familles, le tout encadré par Christophe du Service municipal des sports. Entrée libre. Informations au 06 71 92 07 81 et à sports@ondres.fr. ■

SENIORS, FAMILLES ET ADOLESCENTS : RENDEZ-VOUS DÉBUT MARS POUR LES SORTIES À LA NEIGE !

Vacances de février oblige... la programmation jeunesse et sports fait la part belle à la neige en ce premier trimestre 2018 ! En effet, outre la sortie raquettes à La-Pierre-Saint-Martin proposée le vendredi 9 mars par le Service municipal des sports à destination des seniors ondras (informations et inscriptions auprès du Service municipal des sports : 06.71.92.07.81 et sports@ondres.fr), le service jeunesse propose aussi le samedi 3 mars une journée au ski pour les 11 ans et plus, à destination des skieurs aux niveaux moyens et bons (informations et inscriptions auprès de la Maison des jeunes : 06.65.69.49.88 et jeunesse@ondres.fr). Enfin, le grand rendez-vous

des sorties ski en famille revient –sur le même principe que les années précédentes- le 4 mars prochain avec une sortie à Gourette (davantage d'informations bientôt). Alors, jeunes et moins jeunes, à vos skis et raquettes ! ■



LES PARCOURS DU CŒUR #2 SE TIENDRONT LE 28 AVRIL



Après une première édition 2017 réussie, avec des participants venus en nombre malgré une pluie battante, les Parcours du cœur reviennent à Ondres le 28 avril prochain. Au programme : des circuits de promenade, une sensibilisation aux gestes qui sauvent, des exercices aux multiples bienfaits... À noter aussi que, cette année, l'événement comprend un pan scolaire. Ainsi les classes allant du CE2 au CM2 réaliseront en semaine, une marche sur une partie du tracé du Parcours citoyen. Des arrêts seront organisés devant les panneaux du parcours, arrêts qui seront l'occasion d'épreuves sportives, de quizz ou encore d'énigmes. Une jolie façon d'entretenir son cœur en jouant ! ■

UN NOUVEAU BUREAU POUR ANIM'ONDRES



L'association Anim'Ondres a réalisé son Assemblée Générale Ordinaire fin décembre, clôturant ainsi une année 2017. Un bilan global sur les différentes animations et les évolutions à venir pour la nouvelle année a ainsi été réalisé dans une ambiance des plus propices à la réflexion. L'année 2017 étant ainsi bien clôturée, place à l'année 2018 avec l'élection du nouveau bureau. Il est désormais constitué de :

- Co-présidents : Elisabeth DETRY et Bryan SOLHONNE
- Vice-Président : Enguerran BERNOU
- Trésorière : Laura SALLABERRY

- Vice Trésorière : Léa SAINT MARTIN
- Secrétaire : Julien CAZAUX
- Vice-secrétaire : Anaïs SAINT MARTIN
Notre objectif principal pour 2018 : divertir les grands et les petits de notre commune. Nous souhaitons faire plaisir et animer notre village de la meilleure façon possible, c'est ainsi que nous allons améliorer quelques animations et aussi vous proposer des nouveautés lors de notre traditionnelle fête.

En ce début d'année, Anim'Ondres lance sa campagne de recherche de partenariats, sous forme de vente d'encarts publicitaires dans le programme des fêtes,

nécessaire au financement des fêtes. Nous faisons aussi appel à votre générosité concernant le don de lots (gadget, tee-shirt, panier gourmand...) pour les gagnants de nos différents concours. Si des entreprises souhaitent nous aider, merci de contacter la Présidente Elisabeth DETRY par téléphone au 06 83 14 93 62 ou par mail à animondres@laposte.net Ce début d'année sera également l'occasion d'accueillir de nouveaux membres, motivés à l'idée de participer à l'animation et au rayonnement de notre ville.

Pour cela, merci de nous contacter via le Facebook « Anim'Ondres ».

Vous pourrez de plus y obtenir toutes les informations sur les Fêtes d'Ondres et nos autres festivités.

Vous voulez vous investir pour votre ville au sein d'une association jeune, dynamique et conviviale ? Anim'Ondres est faite pour vous !

Tous les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018 et remercient l'ensemble des Chaouches qui nous soutiennent pour perpétuer cette tradition. ■

L'équipe d'Anim'Ondres

LA CROISÉE DES ARTS : AVIS AUX ARTISTES LOCAUX



Vous êtes artiste et vous cherchez à exposer vos œuvres ?! Cet article peut donc vous intéresser... En effet, l'association La Croisée des arts vous propose de venir présenter vos créations lors de leur prochaine exposition. Elle se tiendra durant quatre semaines en août, au bord du lac de Christus à Saint-

Paul-Lès-Dax. Quelques places sont encore disponibles pour des sculpteurs et des peintres désirant exposer ! À vos talents !

À vos talents !

À noter que le vernissage aura lieu le 1^{er} août et que deux prix seront décernés aux participants à cette occasion. ■

ARPITA : UNE ASSOCIATION POUR DÉCOUVRIR LES BIENFAITS DU QI GONG !

Vous ressentez le besoin de prendre du temps pour vous, de lâcher prise, de vous recentrer sur votre bien-être... Le Qi Gong (prononcez chi kong) est peut-être fait pour vous ! Le Qi Gong est un art énergétique chinois basé sur le principe de l'harmonisation du corps et de l'esprit. C'est une discipline qui fait partie intégrante de la médecine traditionnelle chinoise. Elle consiste en des mouvements (plutôt lents), des postures, des méditations, des automassages,

des visualisations. Fruit de nombreuses recherches scientifiques, le Qi gong est reconnu par les organismes publics de santé pour ses nombreux bienfaits ! Si vous souhaitez découvrir cette discipline, rendez-vous est donné avec Dominique de l'association ARPITA. Pour tenter l'expérience, le cours d'essai vous est offert. Deux cours sont dispensés : le mardi matin de 10h à 11h et le jeudi soir de 19h à 20h, tous deux à l'ancien réfectoire, salle Dous Maynadyes. ■



DU CÔTÉ DES GROUPES CULTURELS DU FEPO



ART FLORAL

Du côté des groupes culturels et en particulier de l'art floral, Céline, notre partenaire « *Gaïa fleurs* », continue à nous faire partager sa passion créative de compositions toujours plus originales qui combinent technique florale et finition har-

monieuse. Centre de table spécial Noël, bouquet Saint Valentin fait par les messieurs et bientôt bouquets champêtres en extérieur, autant de moments conviviaux à partager.

SORTIES - VOYAGES

En matière de voyages, après la traditionnelle sortie « *Cidrerie* » du 7 février en Espagne réunissant 75 personnes, le Foyer propose cette année deux voyages :

- les Pays baltes du 20 au 27 juin,
- l'Espagne du 11 au 14 septembre (Saragosse, Olite et le désert des Bardenas)

Le premier séjour est complet.

Pour le second les inscriptions sont prévues le lundi 26 février de 14 h à 16 h au foyer.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez consulter le site du Foyer et/ou l'affichage au Foyer Yvonne Loiseau. Contact : Nelly 05 59 45 26 45. ■

THEATRE ENFANTS

La Cie Hecho en Casa continue d'animer chaque semaine l'atelier « *Théâtre enfants* » du Foyer. Un stage d'initiation permettra à d'autres enfants de 7 à 12 ans de monter sur scène le 20 et 21 Février 2018 de 14 à 17h (25 € au total) et de se faire plaisir en découvrant cette activité d'expression très ludique. Renseignements et inscriptions auprès de Josiane 06 64 61 96 17. ■

REPAS DE NOËL : MUSIQUE ET HOMMAGES !



Vendredi 15 décembre dernier, les convives étaient nombreux salle

Capranie –quelque 140 personnes- à se retrouver au traditionnel repas de Noël du Foyer d'éducation populaire d'Ondres. Une occasion pour échanger, rire, bien manger (assurément !), danser sur les notes de l'accordéon de Thierry Etchegaray et, aussi, rendre quelques hommages. Ainsi, cette année, Claude Mussat –Président du Foyer d'Ondres- a tenu à rendre hommage à deux personnalités de l'association et plus largement de la commune : Jacky Goalard et Marie-Jo Champagne. Toutes deux ont reçu un



bouquet de fleurs, ainsi que la médaille d'honneur du Foyer venant saluer leur fidélité et leur investissement au service de tous. Un joyeux et copieux repas de Noël, en musique et hommages ! ■

AAPPMA : UN CONCOURS DE PÊCHE EN MARS

Avis aux amateurs et amatrices de pêche, l'association AAPPMA « *Les pescadous des lacs Ondres-Tarnos* » organise au tout début du mois de

mars un concours de pêche ! Celui-ci se tiendra au lac de la tuilerie, à Tarnos, le samedi 3 mars. À noter dans vos agendas ! ■



LES BERGERS DU SEIGNANX : TOUJOURS INNOVATEURS !

L'année 2018 va marquer les 40 ans des échasses à Ondres ! C'est plusieurs générations d'échassiers et d'échassières qui se sont succédées au sein du groupe chaouche « *Lous Moutounes Gascoins* », qui a changé de nom en 2001 pour devenir « *Les Bergers du Seignanx* » ! Pour les trente ans du groupe, en 2008,

un spectacle théâtral avait été créé pour l'occasion : « *Le Seigneur des Agneaux* », joué dans la toute nouvelle salle Capranie, qui a connu à cette occasion son premier spectacle avec salle comble. Des extraits vidéo sont toujours visibles sur la chaîne YouTube de l'association : <https://www.youtube.com/user/tchancayres>. Cette

année et pour les 40 ans du groupe, l'esprit innovant sera toujours présent. Une seule chose à faire : réservez la date du samedi 10 novembre 2018 à la salle Capranie ! Suivez-nous sur Facebook @bergersdu-seignanx et sur notre site internet www.les-bergers-du-seignanx.fr ! ■

Francis Pointu.

COS : UNE NOUVELLE ANNÉE ET PLEINS D'ANIMATIONS À VENIR !

Le COS, Comité des Œuvres Sociales des agents communaux d'Ondres, ne ménage pas ses efforts pour continuer à proposer –tout au long de l'année- des animations conviviales sur la commune... Ainsi, en ce début d'année 2018, l'association a organisé la deuxième édition de son Thé dansant. Un second opus qui a vu la venue de nombreux participants, 113 plus précisément, après une première édition déjà bien réussie en novembre dernier dans le cadre du Mois de Capranie. C'est donc une nouvelle forme de rendez-vous du COS qui prend de l'ampleur à Ondres.

Et, avis aux amoureux de danse, les thés dansants sont ouverts à tous, bons et moins bons danseurs, jeunes et moins jeunes, seuls ou en couple (tarif : 6 euros/personne l'entrée incluant une boisson) ! Autre rendez-vous désormais attendu, le tournoi de belote du COS... L'association vient d'organiser une nouvelle édition le 9 février dernier à la Salle Dous Maynadyes. Tous ses membres vous donnent d'ores et déjà rendez-vous le 25 mars 2018 pour la troisième édition du Thé dansant, à la salle Capranie ; ainsi que pour des marchés nocturnes à la plage cet été. Retrou-



vez dans le magazine municipal d'avril 2018 davantage d'informations sur la programmation estivale du COS, ainsi que le bilan de son Assemblée générale tenue le 1^{er} février. ■

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT



Pour souhaiter la bonne année aux lecteurs, je me permets d'emprunter quelques mots au grand disparu de 2017, Jean d'Ormesson

« Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde. »

Jusqu'à présent, à ECLAT, nous ne connaissons pas d'année interminable où il ne se passe rien... Au contraire... L'année 2017 n'était pas encore effacée des mémoires que ECLAT fêtait de bien belle manière ses 20 ans d'existence, puisque créée en novembre 1997 : le 19

novembre, ECLAT a donc allègrement fêté cet anniversaire... Plus de 150 présents, tous membres anciens ou actuels d'ECLAT se sont retrouvés à Capranie pour une succession de concerts offerts par les Cantayres, Eskay, Chaouche mélodie, Black Hats, Gascons et anciens des Chaouche padère avant de passer au buffet entrecoupé de danses traditionnelles proposées par le groupe Gatemina... Une soirée qui a permis d'attendre patiemment Noël, événement qu'une douzaine de chanteurs sont allés fêter à l'EHPAD la Gargale... En ce début de 2018 tous les ateliers ont apprécié

les gallettes de rois et le cidre offerts par ECLAT... De quoi attendre patiemment le mardi 9 janvier, date à laquelle commençaient les cochonnailles qui ont mobilisé une trentaine de « petites mains » pour concocter un repas garbure-boudin-purée-pastis landais du samedi 13 qui a réuni plus de 130 convives, tous membres de notre association qui cultive convivialité et joie de vivre... Elle le prouvera lors de son AG du 2 février (20h à Capranie) qui se terminera, comme d'habitude, par crêpes et cidre, comme le veut la tradition de la Chandeleur...

Bonne année et bonne santé à tous ! Dernière minute : ECLAT s'enrichit d'un nouveau groupe les « Pétancayres » à qui on souhaite autant de réussite que leurs proches cousins les Quilhayres dont une équipe, formée de Robert Salanne, Bernard Thavaud, Jacky Lagarde et J.Pierre Trescases (manager Henri Lapeyre) vient de remporter la Coupe de Quilles de VI des Fêtes de Tarnos Barthes. ■

Michel DARRIET
Retrouvez ECLAT sur le blog
eclat.hautetfort.com

NOUVELLE PIÈCE POUR LE THÉÂTRE DU REBOND

La compagnie du Théâtre du Rebond revient en 2018 avec une nouvelle pièce, un texte de Jean-Paul Alègre : « *Nous sommes sur le plateau du théâtre mais la pièce est nulle, les comédiens mauvais, le metteur en scène énervé, les techniciens sont en grève et les accessoires ne fonc-*

tionnent pas... » Le ton est donné ! Avec tous ces ingrédients et une bonne dose d'humour, le texte de Jean Paul Alègre interprété par les comédiens du Théâtre du Rebond brosse ici une série de tableaux drolatiques et tendres à découvrir dans l'année ! ■



AUTO-RÉTRO DU SEIGNANX A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 17 janvier dernier, le Club de véhicules anciens, Auto Rétro du Seignanx, tenait son Assemblée générale. L'occasion de réaliser le bilan moral et économique de la structure et de passer un agréable moment entre membres et passionnés. Pour 2018, l'association a déjà un beau programme en perspective. Citons, entre

autre, la Fête de la tulipe de Soustons le 8 avril, la Journée nationale des véhicules d'époque le 29 avril, le 1^{er} juillet les Fêtes d'Ondres, etc. Retrouvez l'intégralité de leur programme de l'année sur leur site internet, dans la rubrique Agenda du Club / Agenda 2018 : <http://autoretroduseignanx.e-monsite.com/> ■



CSF : LES NOUVEAUTÉS DE 2018



Nous vous rappelons que La Confédération Syndicale des Familles association d'information et de défense des consommateurs

peut vous venir en aide pour tout problème de consommation, information, résolution des litiges de la vie courante (assurances, garanties, achats, voyages etc...) mais aussi avec les fournisseurs (téléphone, eau, EDF et autres), aide à la rédaction de courriers et prêt de documents techniques explicatifs.

La CSF siège par ailleurs à la Commission de Surendettement de la Banque de France des Landes et peut vous accompagner, vous conseiller et vous aider en cas de difficultés. N'hésitez pas à nous consulter avant que votre situation ne devienne trop critique.

1/ Permanences CSF – 2 place Richard Feuillet à Ondres - ouvertes à tous
Elles se tiennent : le lundi de 16 h 30 à 19 h et les mercredis et vendredis de 9 h à 12 h. Sur rendez-vous seule-

ment : les mardis et jeudis.

2/ Permanences Avocat

La permanence d'avocat généraliste, ouverte à tous sur rendez-vous, le 3e lundi de chaque mois pour toute question ou intervention d'ordre juridique, fonctionne et accueille de nombreuses personnes.

Téléphoner pour prendre rendez-vous le plus tôt possible au 05 59 45 25 92.

3/ Permanences Secteur habitat – ouvertes à tous -2 place R. Feuillet à Ondres

Elles se tiennent les 1 et 3^e mardis de chaque mois de 10 h à midi et concernent les logements HLM.

Nous rappelons que la CSF est aussi une association d'information et de défense des locataires, elle peut vous informer et vous venir en aide (litiges, charges, états des lieux etc...). Elle siège à la Commission Départementale de Conciliation pour le logement et est présente au Conseil d'Administration des HLM des Landes.

4/ Accueil « écoute aux aidants » : cette

cellule a été mise en place en 2017. Sur simple appel téléphonique nous vous proposerons un rendez-vous avec le Docteur Suberbie Maupas et l'équipe de la CSF pour une aide psychologique et des conseils.

5/ Rappel des autres activités proposées par la CSF :

Aide aux devoirs (enfants du primaire)
Entraide scolaire cours particuliers pour collégiens et lycéens ayant des difficultés en maths, français et langues

Cours d'espagnol adultes par un professeur d'Espagnol (trois niveaux : débutants, moyens et confirmés)

Alphabétisation sous forme de dialogues concernant les actes de la vie courante.

Pour toute information ou question vous pouvez nous téléphoner ou nous rendre visite lors de nos permanences, nous serons heureux de vous accueillir et de vous aider. Tél 05 59 45 25 92. ■

L'équipe de la CSF d'Ondres.

SPECTACLE RAG'N BOOGIE PROPOSÉ PAR LES JMF : DU LIEN ENTRE MUSIQUE ET SOCIÉTÉ...



Mercredi 24 et jeudi 25 janvier derniers, la salle Capranie accueillait de très nombreux élèves d'élémentaire (CM1 et CM2) ainsi que des collégiens dans le

cadre des spectacles organisés par les JMF, Jeunesses Musicales de France. Comme de coutume, le spectacle était de grande qualité et a emporté

l'enthousiasme du public, jeunes et moins jeunes. Ce spectacle, c'était « Rag'n Boogie », l'histoire de Lilo, 11 ans, passionné de musiques créées par des Noirs (boogie-woogie, ragtime, blues...), qui vit dans une petite ville où il entend des injures, des phrases toutes faites sur « les Noirs et les Arabes ». Cherchant à comprendre, il se lance à corps perdu dans ce répertoire, guidé par le fantôme du pianiste légendaire Jelly Roll Morton qui vient lui rendre visite tous les soirs à son piano. Un beau spectacle touchant de Sébastien Troendlé traitant à la fois de musique et de société, avec comme fil conducteur la musique et les rythmes. ■

LE GASCON EN PARTAGE



Abans-díser : *Uèi, que'vs vau balhar un aut petit conde qui m'estó condat un còp èra pr'ua parropiana un chic devociosa ! Mes que i a bèth temps d'aquò, quan pagavan enqüèra la cossura aus curats...*

La vaca balhada au curat.

Un còp èra, un vielh e ua vielha que vivèn a la campanha, e n'èran pas jamés estats a missa de la soa vita. Un dimenge, que's lhevèn de d'òra, pr'amor qu'avèn decidit de se n'anar véder de qué aquò podè aver l'aire. Que se'n van

donc a la glèisa. L'ofici qu'èra dejà plan entamiat, de tau sòrta que lo curat avè començat de predicar. Que disè : « *Parropians mens, balhatz gran com un ueu, e que seratz arrecompensats gran com un bueu !* »

La hemna que's balha un còp de cobde dens las còstas de l'òmi en tot díser : « *Escota aquò, amic ! Balha gran com un ueu, e que seràs arrecompensat gran com un bueu... E si e'u balhavam la nòsta vaca ?* »

Qu'avèn ua vaca. Mes ua vaca tala-ment magra que n'avè pas sonque la pèth suus òs, e que'us balhava lèit quan s'escadè. Que s'aperava Catinon.

Un còp tornats tà casa, que se'n van a l'establa. Que's prenen la Catinon per la còrda e que se'n van menhar-la au curat, qui èra justament lo vesin. Que'us ved a arribar, e qu'èra plan content d'arrecéber aqueth present, sustot que lo vielh e la vielha ne pagavan pas jamés la cossura.

- Anatz hicar-la dab lo tropèth, au pradèu, darrèr lo presbitèri.

Que se n'anèn donc har com lo curat ac avè dit. Que la hiquèn dab las autas vacas. Pr'amor lo curat qu'avè man-tua bèstia dab còrns. Los parropians, d'aqueth temps, qu'escotavan los pre-dics !...

E puish que se'n tornèn tà casa. Lo ser vienut, que se n'anèn entau lheit. Mes que sabetz las vacas com son ? La Catinon que s'anujava suu bòrd de la barralha, e puish que bramava, que bramava ! A fòrça de tumar, çò que deu arribar qu'arriba. Lo hieu-hrishaut que peta. E la Catinon que se'n torna au son claus, entrainant dab era tot lo tropèth de Mossur Curat.

L'endoman matin, la vielha qu'escarta los ridèus. « *Ah ! Vien véder, òmi ! Balha gran com un ueu, que seràs arrecompensat gran com un bueu ! Espia çò que lo Bon Diu e ns'a menhat aqeste matin !...* »

LEXIC

acabar (acaba) : achever.
adara (adare) : maintenant.
aire (èrt) : air.
amic (amic) : ami.
anar (ana) : aller.
aperar (apeura) : appeler.
aqueth (aqueut) : ce.
aquò (aquo) : cela, ça.
arrecéber (arreeuceube) : recevoir.
arrecompensar (arrecoumpeunsa) : récompenser.
arribar (arriba) : arriver.
aver (aoueu) : avoir.
balhar bailla) : donner.
bèstia (bèstii) : bête, animal.
bèth (bèt) : beau.
bueu (boueuou) : bœuf.
campanha (campagne) : campagne.
casa (case) : maison.
chic (tchic) : peu
cobde (coubde) : coude.
començar (comeunça) : commencer.
còp (cop) : fois.
còrda (corde) : corde.
còrn (un) (un corn) : une corne
cossura (coussure) : denier du culte.
còsta (coste) : côte.
curat (curat) : curé.

darrèr (darrè) : derrière.
de qué (de queu) : à quoi ?
decidir (deucidi) : décider.
devociós (deboucious) : dévot.
dimenge (dimeundye) ; dimanche.
díser (dise) : dire.
d'òra (d'ore) : de bonne heure
enqüèra (euncouère) : encore.
entamiar (euntamia) : entamer.
escàder (euscade) : réussir.
escotar (euscouta) : écouter.
establa (eustable) : étable.
glèisa (gleyze) : église.
hemna (heumne) : femme.
hicar (hica) : mettre.
hiu-hrishaut (hiou-hrichaout) : barbelé.
james (yamés) : jamais.
lèit (la) (leu lèyt) : le lait.
lhevar (lleuba) : lever.
lo men – la mia (lou men – le mie) :
mon – ma.
lo son – la soa (lou soun – le soue) :
son – sa
magra (magre) : maigre.
mantua (mantue) : plusieurs.
menhar (meugna) : conduire.
missa (misse) : messe.
ofici (oufici) : office.
òmi (omi) : homme, mari.

pagar (paga) : payer.
parropian(a) (parroupia) : paroissien.
pas sonque (pas sounque) : ne... que.
pèth (pèth) : peau.
plan (plan) : bien.
poder (poudeu) : pouvoir.
pradèu (pradèou) : arial.
pr'amor (pr'amou) : parce que.
predicar (preudica) : prêcher.
préner (preune) : prendre.
presbitèri (presbitèri) : presbyrère.
present (preuseun) : cadeau.
quan (couan) : quand
que van (que ban) : ils vont.
sòrta (sorte) : sorte.
sustot (sustout) : surtout.
tau (taou) : telle.
tornar (tourna) : revenir.
tropèth (troupèth) : troupeau.
ueu (oueuou) : œuf.
un còp èra (un cop ère) : il était une
fois.
vaca (baque) : vache.
véder (beude) : voir.
vesin (beusin) : voisin.
vielh(a) (bieuil) : vieux – vieille.
vita (bite) : vie.
viver (bioue) : vivre.

N. B. : en Français comme en Gascon, le verbe à l'infinifit prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?



De manière continue et réfléchie dans le choix des ouvrages, la Bibliothèque d'Ondres met à votre disposition, tout au long de l'année, de nouveaux livres pour adultes et enfants. Voici les nouveautés de janvier 2018 !

- *Le courage qu'il faut aux rivières* de Favier Emmanuelle
- *La symphonie du hasard* de Kennedy Douglas
- *Un loup pour l'homme* de Giraud Brigitte
- *Les rêveuses* de Verger Frédéric

- *La louve* de Bizon Paul-Henry
- *Nos débuts dans la vie* de Modiano Patrick
- *Tout homme est une nuit* de Salvayre Lydie
- *La serpe* de Jaenada Philippe
- *Origine* de Dan Brown
- *La nuit des béguines* de Kiner Alice
- *Ma reine* d'Andrée Jean-Baptiste
- *Tous les hommes du roi* de Warren Robert Penn
- *Au grès des jours* d'Héritier Françoise
- *L'enfant aux yeux bleus* de Steel Danielle



- *On la trouvait plutôt jolie* de Bussi Michel
- *Les sacrifices des dames* de Delacomptée Jean-Michel
- *C'est le cœur qui lâche en premier* d'Atwood Margaret
- *Demain c'est loin* de Schwartzama Jacky
- *Souvenirs de la marée basse* de Thomas Chantal

Pour rappel, en hiver, la bibliothèque municipale est ouverte selon les horaires suivants :

Mardi : 10h00 - 12h00
et 16h - 18h30
Mercredi : 14h00 - 17h00
Vendredi : 16h00 - 18h00
Samedi : 10h - 12h00 ■

LE COUP DE CŒUR JEUNESSE : SI J'ÉTAIS MINISTRE DE LA CULTURE DE CAROLE FRÉCHETTE

Dans ce numéro du magazine, la bibliothèque municipale vous livre son coup de cœur en matière d'album jeunesse : Si j'étais ministre de la Culture de Carole Fréchet, édité par HongFei cultures. L'histoire ? Une ministre de la culture cherche, par l'absurde, à convaincre ses collègues de l'importance des arts et de la culture dans la vie des citoyens. Que se passerait-il si une journée sans culture était instaurée ? Nous sommes

alors mis face à des situations concrètes dans lesquelles cette dernière serait inexistante.

Notre avis : Ce grand format avec des illustrations pleines pages nous prouve l'importance de la culture. Un véritable manifeste en faveur de celle-ci pour nous montrer à travers des situations amusantes à quel point elle est indispensable dans tous les aspects de notre vie quotidienne. A partir de 9 ans. ■



ÇA S'EST PASSÉ À LA BIBLI !



Le temps de pouvoir vous accueillir au sein de la nouvelle ludo-médiathèque

dont les travaux débiteront au printemps, le personnel de la Bibliothèque municipale d'Ondres continue de préparer ou participer à de nombreuses manifestations communales afin de partager auprès des grands comme des plus petits la passion de la lecture... plus largement de la culture ! Ainsi, durant le dernier semestre, vous avez –pour certains- pu profiter d'un atelier à succès de création d'origamis spécial Noël, d'un atelier de yoga du rire mené dans le cadre d'itinéraires des mots, d'un atelier de fabrication de cosmétiques maison lors de la Fête de la

nature, d'une bibliothèque itinérante sur la plage lors de la Fête de la dune (une façon de cultiver l'esprit et son bronzage aussi !), entre autres. Ne manquez donc pas les actualités de la bibliothèque, dont les prochaines sont Regards de femmes 2018 (cf. article page 29) et, en ce moment-même, une exposition des œuvres de l'artiste Valentina Bencina. À noter : la bibliothèque d'Ondres vous donne également rendez-vous, dorénavant, sur la page officielle Facebook de la commune pour des coups de cœur et quelques surprises (facebook.com/villeondres)... ■

FEVRIER

Vendredi 9

Tournoi de belote
Dous Maynadyes // COS

Samedi 10

Loto
Capranie 19h00 // ASO

Vendredi 16

Soirée sport famille
Capranie 17h00 // Mairie

Mardi 20 et Mercredi 21

Stage de théâtre
Capranie // FEPO

MARS

Dimanche 4

Sortie neige famille
Mairie

Vendredi 9

Sortie raquettes seniors
Mairie

Samedi 10

Regards de femmes
Capranie 14h00 // Mairie

Samedi 17

Carnaval
Dous Maynadyes 14h // Mairie - APE-FCPE

Dimanche 25

Thé dansant
Capranie 14h30 // COS

Vendredi 30

Soirée sport famille
Capranie 17h00 // Mairie

AVRIL

Samedi 7

Inauguration city stade
City stade // Mairie
Soirée DJ ADO
Capranie // Mairie

Mardi 10 Mercredi 11

Stage de théâtre
Capranie // Info FEPO

Vendredi 20

Soirée sport famille
Capranie 17h00 // Mairie

Samedi 21

LOTO ASO
Capranie 19h00 // ASO

Samedi 28

Parcours du cœur
Dous Maynadyes // Mairie
Soirée CABARET
Capranie 19h00 // ECLAT

MAI

Vendredi 4

ENTRE DANSES
Capranie 18h30 // Mairie

CONCERT DE DAVID CAIROL : LA MUSIQUE FUSION EN FÊTE !



Samedi 3 février dernier, la salle Capranie accueillait un concert de David Cairol.

Toute la soirée, le public a dansé et chanté. La musique fusion était résolument à la fête avec les mélodies de l'artiste et ses musiciens mêlant soul, pop, hip-hop et influences reggae. Pour rappel, David Cairol chante en Français comme en Anglais et a déjà effectué plus de 400 concerts, en France comme à l'étranger. Il assure également les premières parties des Wailers, Ayo, Flavia Coelho, Jehro, Danakil, Amadou et Mariam, Asa, Java, Winston McAnuff ou encore Louis Bertignac. Son premier album « *Initiales* », sorti en 2013, lui a valu une belle reconnaissance de la part du public, des programmateurs et des médias. Fort de ce parcours, il est revenu en 2017 avec l'album « *U.N.I* ». À Capranie, il laisse un beau moment de musique en souvenir... ■

« LES DROITS DES FEMMES, UNE HISTOIRE AU FÉMININ », THÈME DE REGARDS DE FEMMES 2018

Rendez-vous désormais bien connu du mois de mars, à l'occasion de la Journée Internationale du droit des femmes qui se tient chaque année le 8 mars, Regards de femmes 2018 aura lieu le samedi 10 mars dès 14h (et jusqu'à 23h) salle Capranie. Cette année, la commune a choisi de s'intéresser aux droits des femmes. Ainsi lancée sous l'intitulé « *Les droits des femmes, une histoire au féminin* ». Au programme ? De l'art, une rencontre, du théâtre et de la musique. Ainsi : à partir de 14h une exposition d'œuvres réalisées par des artistes féminines, à 14h30 la projection du court-métrage « *Majorité opprimée* » d'Éléonore Pourriat suivie d'un débat, à 15h45 une projection sur les mouvements féministes ainsi que des animations sur les rapports hommes/femmes à destination des enfants (dans la salle verte). À 17h, rendez-vous avec Natalia Suarez Lecocq, une Bayonnaise qui a rallié la Suisse à Jérusalem à pied et qui viendra présenter son incroyable et long périple ! De 18h30 à 19h, la place des hommes et des femmes dans la société sera traitée par le biais d'une pièce de



théâtre salle Capranie, suivront un apéro tapas de 19h à 20h30, puis un concert résolument rock et féminin ! Dans la semaine, un débat philosophique sur le droit des femmes sera également organisé au sein du collège de Labenne. ■



INFO CONSO DE LA CSF : RÉSERVATION D'UN VOYAGE EN LIGNE, LA CHASSE AUX FRAIS CACHÉS



Lorsque l'on réserve un voyage en ligne via une agence de voyage, une compagnie aérienne ou un comparateur de prix, c'est simple et cela semble plus intéressant en termes de prix qu'un achat en boutique. Les prix affichés sont attractifs, mais attention aux frais cachés. La loi n'accorde pas de droit de rétractation

lorsqu'un voyageur réserve une prestation de loisir en ligne à une date ou période déterminée il est donc primordial de vérifier toutes les informations avant de valider un paiement. Il s'agit d'être attentif au prix final et non au prix attractif mis au 1^{er} plan.

Vérifiez donc : frais de dossier, frais d'agence, taxes d'aéroport, frais liés au moyen de paiement (pratique totalement illégale d'ailleurs)

Pensez également à rechercher un billet directement sur le site de la compagnie aérienne, cela peut vous réserver parfois de bonnes surprises.

L'opérateur de la plateforme en ligne doit délivrer une information claire, loyale et transparente sur les modalités, référen-

cement des contenus, des biens ou services mis en ligne. Les prix doivent être communiqués par voie de marquage, affichage ou étiquetage. Ils doivent être exprimés toutes taxes comprises et doivent comprendre l'ensemble des frais comme la TVA et la taxe d'aéroport pour un billet d'avion.

En cas de manquement à ces dispositions, n'hésitez pas à le signaler aux agents de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, qui existe dans chaque département.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous contacter au 05 59 45 25 92 ou nous rendre visite Place Richard Feuillet à Ondres. ■

UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR LE RAMASSAGE DE LA FERRAILLE

Vous êtes de moins en moins nombreux à déposer de la ferraille afin que celle-ci soit récupérée par les services techniques de la commune, puis acheminée jusqu'en déchetterie. Cette baisse résulte, notamment, de la mise en place de l'éco-participation, qui a contraint les livreurs à reprendre les vieux appareils lors des livraisons. Elle est aussi la conséquence du changement, heureux, des habitudes de chacun avec l'apport plus systématique des déchets – dont des ferrailles – en déchetterie. Ainsi, à compter de janvier 2018, afin d'adapter la prestation à la réalité des besoins et de

maintenir le service rendu à la population, un nouveau dispositif de ramassage de la ferraille entre en vigueur. Chaque Ondrais est invité à signaler son besoin en la matière auprès des services techniques communaux, par email ou téléphone (05 59 45 29 22 et servicestechniques@ondres.fr) au plus tard le jeudi précédant le ramassage. Les objets doivent être déposés le matin du ramassage, avant 8h sur le domaine public (trottoir devant l'habitation). Celui-ci aura lieu tous les premiers lundis du mois, de 8h à 11h, aux adresses indiquées. Les objets non signalés ne seront pas ramassés. ■



Rentrée 2018 : les inscriptions à la maternelle sont ouvertes

Les inscriptions des élèves pour la rentrée scolaire 2018 ont lieu à l'école maternelle chaque jeudi matin de 9h30 à 11h30.

PREMIERE DÉMARCHE : Venir en Mairie aux affaires scolaires avec votre livret de famille ainsi qu'avec un justificatif de domicile afin que puisse être établi le

certificat d'inscription

DEUXIEME DÉMARCHE : Vous rendre à l'école maternelle au jour et à l'heure indiqués ci-dessus, vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant et ce afin de valider l'inscription.

IMPORTANT : Il n'y aura pas d'inscrip-

tions en cours d'année. Seuls pourront être alors acceptés les enfants dont les parents justifieront d'une installation dans la commune postérieure aux dates indiquées ci-dessus. Les enfants nés en 2016 seront admis à fréquenter l'école dans la mesure des places disponibles. ■

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2018, LE SIAEP ADHÈRE AU SYDEC



Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), les élus du SIAEP ont choisi d'adhérer au SYDEC. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2018, le SYDEC a pris le relais du SIAEP sur les quatre communes que sont Ondres, Tarnos, Saint-Martin de Seignanx et Boucau. Quels sont les nouveautés inhérentes à ce changement de structure ? Dès 2018, la facture eau potable et assainissement sera unique (au lieu de deux factures séparées auparavant) et envoyée deux fois par an. Le relevé de compteur d'eau sera réalisé une fois par an. Enfin, l'adhésion du SIAEP au SYDEC s'accompagnera d'une baisse du tarif de l'eau potable de 4% sur le montant HT de la

facture pour une consommation d'environ 120m³/an (référence nationale pour la consommation d'un ménage). Enfin, un dossier vous sera envoyé dans le courant du premier trimestre 2018 comprenant le contrat d'abonnement, le formulaire SEPA pour ceux qui optent pour la mensualisation, les règlements de service ainsi qu'un guide de l'abonné. Afin d'assurer un service de proximité, le SYDEC dispose dorénavant de locaux ouverts au public du lundi au vendredi, de 7h45 à midi et de 13h15 à 17h45, à Tarnos. Rendez-vous rue de la Grande Baye, station d'épuration de Tarnos. Pour contacter le SYDEC par téléphone : 05 59 20 95 05 ou l'astreinte (0,06 euros/min) au 0810 40 90 40. ■

ACTIONS SOCIALES À ONDRES

Le CCAS d'Ondres est à votre écoute et vous accompagne dans vos démarches.

AIDES SOCIALES LÉGALES

- ✓ Déterminer quel dispositif est approprié à votre situation.
- ✓ Vous orienter dans l'instruction de vos demandes.
- ✓ Vous aider à constituer vos dossiers.
- ✓ Vous recevoir confidentiellement.

Le CCAS d'Ondres est à votre disposition pour vous assister dans vos démarches.

AIDES FACULTATIVES

- ✓ Besoin d'un secours financier ponctuel pour débloquer une situation matérielle d'urgence ?
- ✓ Besoin d'une aide exceptionnelle pour faire face à une situation familiale ou professionnelle difficile ?

Les accidents de la vie, les périodes difficiles, cela arrive à tout le monde. Venez en parler, en toute confidentialité, au CCAS d'Ondres. Tout type de demande est étudié.

Perdu dans les démarches administratives ?

Besoin d'un secours financier ponctuel ?

Le CCAS d'Ondres est ouvert tous les après-midis, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h et vous accueille en mairie avec ou sans rendez-vous.

Tél : 05 59 45 29 12

www.ondres.fr

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : PENSEZ À RAMASSER LES DÉJECTIONS DE VOTRE ANIMAL !



À Ondres, des déjections canines envahissent certains espaces arborés de la commune, notamment derrière le Complexe sportif Larrendart, sur la pelouse du stade, route de Beyres, dans le secteur de la crèche et de l'aire de jeux pour en-

fants située derrière l'église. S'il est bien nécessaire que les chiens fassent leurs besoins, il convient que leurs propriétaires en soient responsables et ramassent les déjections de leurs animaux. Or, tout le monde ne le fait pas, au mépris des enfants qui s'amusent et font du sport dans ces espaces. Au mépris, aussi, des agents municipaux dédiés aux espaces verts qui se dispenseraient volontiers de ces fâcheuses découvertes. Pourtant, dans dix espaces de la commune, des sacs ramasse crottes sont mis disposition des propriétaires de chiens. Six nouveaux endroits sont prévus très prochainement : Laouké, le stade, le city stade, chemin de Sainte Claire, la RD 26/Larriou, et le parking de l'école maternelle. Imaginez ? Si

un chien sort deux fois par jour au même endroit faire ses besoins naturels, et ce tous les jours. En un mois, cela fait 60 excréments en un même lieu sur un mois de 30 jours, et ce pour un seul chien. Imaginez le résultat en multipliant par le nombre de toutous quand leurs propriétaires ne se sentent pas responsables d'eux... C'est exponentiel. Propriétaires de chiens, pensez aux enfants de la commune, aux employés municipaux, à tous les usagers d'espaces publics ; soyez responsables et ramassez les déjections de vos fidèles compagnons ! Pour rappel, tout individu pris sur le fait de laisser les déjections de son animal dans un espace public est susceptible d'être verbalisé par une amende de 68 euros. ■



3950,20 euros, c'est le montant récolté par l'AFM-Téléthon cette année à Ondres



Les membres du Conseil des sages d'Ondres (3 absents ce jour-là) prennent la pose salle Capranie.

L'actualité ondraise en images !



Il est désormais possible de recharger son véhicule électrique, à Ondres et dans le Seignanx !



Le 13 janvier dernier, le PIJ amenait de jeunes Ondrais au Salon du lycéen et de l'étudiant de Bordeaux